

LA FRANC-MAÇONNERIE

Ce texte de 1782 est conforme à celui de l'Édition Rieder, Paris 1925.

© M^{me} E. Dermenghem, Paris 1980

© L'Harmattan, 1993
ISBN: 2-7384-1897-X

JOSEPH DE MAISTRE

LA FRANC-MAÇONNERIE

MÉMOIRE INÉDIT AU DUC DE BRUNSWICK
(1782)

PUBLIÉ AVEC UNE INTRODUCTION

PAR

EMILE DERMENGHEM

LES INTROUVABLES

NOTE DE PRÉSENTATION

Voici enfin une réédition du présent ouvrage, devenu rarissime, en attendant la publication de l'ensemble des écrits maçonniques de Joseph de Maistre prévue pour 1980 (Éditions Slatkine).

Le lecteur soucieux de s'informer de façon plus approfondie sur le convent de Wilhelmsbad pourra consulter le livre de René Le Forestier (*La Franc-Maçonnerie templière et occultiste au XVIII^{ème} siècle,*) Paris, Aubier-Nauwelaerts, 1969. D'autre part, *Joseph de Maistre mystique* a été réédité en 1946 aux éditions La Colombe (édition reproduite aux Éditions d'Aujourd'hui, en même temps que le présent *Mémoire*). Enfin, on trouvera des bibliographies exhaustives et des articles fondamentaux dans la revue annuelle « Études Maistriennes » qui paraît depuis 1975 (Association des Amis de Joseph et Xavier de Maistre, 3 Avenue de Lyon, Chambéry), notamment dans le dernier numéro paru à ce jour (nr. 5-6, Éd. Les Belles Lettres, Paris, décembre 1979) : il reprend et rassemble toutes les communications du colloque de Chambéry (mai 1979) consacré à l'illuminisme et à la Franc-Maçonnerie dans la vie et l'œuvre de notre auteur.

Antoine Faivre
décembre 1979

INTRODUCTION

I

LES ŒUVRES INÉDITES DE JOSEPH DE MAISTRE

Les nombreux ouvrages déjà publiés de Joseph de Maistre ne sont pas sans présenter souvent la trace plus ou moins visible de l'influence exercée sur sa pensée par certaines doctrines mystiques auxquelles on donne, selon les cas et les époques, le nom d'occultisme, de sciences hermétistes, d'illuminisme ou de théosophie. L'un des entretiens des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, notamment, est consacré à la défense de certains « illuminés » ; et l'auteur se flattait précisément d'y avoir fait tenir « un cours entier d'illuminisme » à l'usage des profanes. Cette influence de ce qu'on peut appeler *grosso modo* l'ésotérisme sur la pensée maistrienne nous avait paru si importante que nous avons commencé il y a cinq ans un travail sur ce sujet¹. Au mois de février 1921, date du centenaire de l'auteur du *Pape*, parut dans la

1. Paru en août 1923 : *Joseph de Maistre mystique, La Connaissance*, in-8°, 338 p.

Revue des Deux-Mondes sous la signature de M. Georges Goyau, un remarquable article sur « la pensée religieuse de Joseph de Maistre »¹, donnant quelques extraits de divers documents inédits ne laissant aucun doute sur les étroites relations personnellement entretenues par Maistre avec les personnalités maçonniques de son temps. Ces passages du *Mémoire au duc de Brunswick*, de la lettre au baron Vignet des Etoles, des lettres de J.-B. Willermoz montraient non seulement le rôle joué par leur auteur ou leur destinataire dans les loges de Chambéry et de Lyon, mais aussi donnaient son opinion personnelle sur les origines et les buts qu'avaient et devaient avoir selon lui les sociétés secrètes. Quelques semaines plus tard M. François Vernale donna dans une plaquette fort suggestive publiée à Chambéry sous le titre : *Notes sur Joseph de Maistre inconnu*, divers détails sur la carrière maçonnique de ce dernier, tirés surtout des archives des loges savoisiennes.

La bienveillance éclairée du comte Rodolphe de Maistre et du R. P. Dominique de Maistre, arrière-petits-fils du grand écrivain, me permit de venir copier au château de Saint-Martin-du-Mesnil-Oury des textes précieux qui intéressaient si particulièrement mes recherches et confirmaient de tant de précisions nouvelles ce qui ressortait déjà très nettement, mais avec moins de détails objectifs, des œuvres antérieurement publiées.

1. Publié depuis en volume (Perrin avec d'autres articles).

Qu'ils nous permettent de leur en exprimer ici notre reconnaissance.

Joseph de Maistre avait lui-même, semble-t-il, réuni ces divers documents dans une chemise intitulée : *Illuminés*. La principale pièce de ce dossier est le *Mémoire au duc de Brunswick-Lunebourg*, grand-maître de la Franc-Maçonnerie écossaise de la Stricte Observance, à l'occasion du Convent de Wilhemsbad (1782). Il s'agit d'un véritable traité dépassant de beaucoup, quant à la longueur et quant au fond, la portée d'une simple réponse à l'enquête qui l'avait provoqué. Le style même de cet ouvrage est digne des meilleures pages de l'auteur ; moins oratoire que celui des quelques œuvres de jeunesse publiées (morceaux d'éloquence imposés à l'occasion d'une mort royale), il s'élève parfois jusqu'au pathétique et jusqu'à la beauté.

Le dossier *Illuminés* contient encore le *Mémoire au baron Vignet des Etoles*, moins important mais aussi curieux que le précédent ; — des notes critiques (très critiques !) sur le pamphlet anti-maçonnique de l'abbé Barruel : *Mémoire pour servir à l'histoire du Jacobinisme* ; — deux lettres de J.-B. Willermoz à J. de Maistre sur la science secrète ; — deux lettres beaucoup plus courtes de Savaron au même ; — des feuilles imprimées envoyées par la loge parisienne des *Philalèthes*.

Nous y avons trouvé également le pamphlet de Cadet de Gassicourt : *Le tombeau de Jaques Molai, ou le Secret des conspirateurs*, et la copie

(par une main inconnue) d'un morceau intitulé : *Révélation d'un Franc-Maçon*. Extrait du *Mémorial Catholique*. 35, rue Cassette, octobre-novembre 1825. Cette date étant postérieure à la mort de Maistre, il faut supposer que ce document, d'ailleurs suspect, ne vient pas directement de ses archives personnelles.

Outre le dossier *Illuminés*, ces archives contiennent encore, à ce que nous avons pu voir, plusieurs gros *Registres* manuscrits in-folio, où le merveilleux érudit et infatigable travailleur transcrivait, comme il le dit au début du neuvième entretien des *Soirées de Saint-Petersbourg*, tout ce que ses lectures lui présentaient « de plus frappant », accompagnant ces citations « de quelques notes », souvent aussi y jetant « ces pensées du moment, ces illuminations soudaines qui s'éteignent sans fruit si l'éclair n'est pas fixé par l'écriture. »

Ces *Registres* (*Mélanges A et B, Extraits E et F, Religion E*) sont du plus haut intérêt pour l'étude des sources de Maistre. On y trouve d'autre part le premier jet de sa pensée sur tous les sujets possibles dont il a eu le soin de dresser un index. Nous avons copié celles de ces notes qui se rapportaient plus directement à notre travail et en avons publié quelques-unes dans le *Correspondant* du 25 mai 1922. Mais ces *Registres*, dont l'étude serait indispensable à la préparation d'une édition critique des œuvres de Maistre, ne peuvent, de par leur nature même, donner lieu à une publication suivie.

II

LA FRANC-MAÇONNERIE AU XVIII^e SIÈCLE

Pour comprendre les textes que nous publions, il est indispensable de connaître dans leurs grandes lignes les diverses catégories de sociétés secrètes dans le dernier quart du xviii^e siècle, puis de savoir quelle fut la carrière maçonnique personnelle de Joseph de Maistre.

Vers 1780, d'innombrables sociétés secrètes existaient en Europe. Elles étaient fréquentées par des adeptes de toutes opinions, de toutes classes, de tous rangs. Leurs origines étaient confuses. Leurs tendances variaient suivant les pays et les rites. À côté de la Franc-Maçonnerie proprement dite, ordinaire, officielle, orthodoxe, pourrions-nous dire, ou sur le tronc de cette Franc-Maçonnerie, avaient surgi diverses sectes plus particulièrement mystiques et occultistes (martinistes français, piétistes allemands), ou plus nettement politiques (illuminés bavaoises). C'est de ce milieu mêlé que sortirent tant d'aventuriers et de charlatans à côté de tant de rêveurs fumeux et de quelques penseurs élevés et profonds. Cette époque fut celle de Cagliostro, du comte de Saint-Germain, de Mesmer, de Lavater, de Jung-Stilling, de Delille de Salle, de dom Pernéty, du marquis d'Argens, de Salzmann, de Kirchberger, de Herbot, d'Hauterive, de Vægelin, de Silbermann, d'Oberlin, de Gichtel, d'Eckarts-

hausen, de Franz von Baader, de Court de Gélélin, de Cazotte, de Dutoit-Membrini, de Fabre d'Olivet, de Saint-Martin surtout, le fameux Philosophe Inconnu qui eut une si forte influence sur quelques-uns des plus hauts esprits de son temps et notamment sur Joseph de Maistre. Swedenborg était mort en 1772. Les écrits de Jacob Boehme, le « sublime cordonnier » du siècle précédent, commençaient à être traduits dans notre langue.

La Franc-Maçonnerie proprement dite se divisait en plusieurs branches dont les deux principales étaient la Maçonnerie officielle d'origine anglaise et la Réforme Écossaise de rite templier, détachée vers 1735 de la première. La Maçonnerie anglaise ne comprenait que les trois grades classiques : apprenti, compagnon, maître. Elle était surtout mondaine et philanthropique. La Réforme Écossaise, qui avait voulu donner plus de sérieux à l'ordre, se caractérisait par la prétention de se rattacher aux anciens Templiers et par l'affirmation de l'existence des fameux et mystérieux Supérieurs Inconnus. Elle admettait aussi des grades plus élevés que les trois grades classiques et des groupements secrets d'initiés privilégiés qui, en marge des loges simples, avaient toutes facilités de manœuvrer occultement ces dernières. Enfin, pour quelques membres, l'origine templière signifiait non seulement l'obligation de continuer l'ordre des chevaliers dispersés et de commémorer une grande injustice, mais encore celle de venger Jacques

Molay et les autres victimes de Philippe le Bel et de Clément V. Certains rites « de vengeance » auraient enseigné aux adeptes la haine des deux anciens complices, la Papauté et la Monarchie capétienne, « ces deux clefs de voûte européenne », comme disait Maistre, et préparé au XVIII^e siècle la chute des persécuteurs triomphants du XIV^e.

Nous verrons Joseph de Maistre s'expliquer sur toutes ces questions qui semblent d'ailleurs avoir été tellement embrouillées à plaisir qu'il est bien difficile aujourd'hui d'en retrouver la clef.

Il y avait alors quatre loges à Chambéry : 1^o celle des *Trois Mortiers*, créée en 1749 par le marquis des Marches, Joseph de Bellegarde, et dépendant de la *Grande Loge d'Angleterre* ; 2^o celle de la *Parfaite Union* ou loge *batarde*, fondée par quelques membres expulsés de la première, et se rattachant au *Grand Orient de Paris* ; 3^o celle de la *Parfaite Sincérité*, dite aussi de la *Réforme Écossaise*, fondée en 1778 (à la suite du voyage de l'Allemand Schubarth, qui prêchait l'écossisme et une réforme financière assurant des pensions aux membres au moyen de tontines) et reconnaissant pour grand-maître le duc de Brunswick ; 4^o enfin la loge des *Sept Amis*, beaucoup moins aristocratique que « bourgeoise », fondée en 1786 et dépendant, comme celle de la *Parfaite Union*, de la Maçonnerie ordinaire française dont le chef, au moment de la Révolution, était le duc de Chartres, Philippe-Égalité.

Dès 1774, Joseph de Maistre (né en 1753) faisait partie de la loge des *Trois Mortiers* où il était grand

orateur, substitut des généraux et maître symbolique. Mais la Maçonnerie vulgaire était un « enfantillage », comme il l'écrivit le 9 décembre 1793 à son ami Vignet, et ces réunions mondaines finissaient par le lasser quand il fut conquis par la Réforme écossaise. Le 4 septembre 1778, il entre en effet, avec quinze autres « frères », à la loge de la *Sincérité* et il fait en même temps partie, sous le surnom de *Josephus a Floribus*, d'un groupe très secret de quatre initiés supérieurs, le *collège particulier de Chambéry*, dont les autres membres étaient son ami Salteur (*a Cane*), le chevalier de Ville (*a Castro*) et le bourgeois Maro Rivoire (*a Leons alto*). Ces collèges particuliers, placés dans les différents chefs-lieux du rite écossais, étaient formés par la classe secrète des Grands Profès, chevaliers maçons de l'ordre bienfaisant de la Cité Sainte, « dernier grade en France, disait Willermoz, du régime rectifié ». Cette classe était « répandue en petit nombre et partout inconnue ». Son existence même était « cachée depuis son origine à tous les chevaliers qui n'ont pas encore été reconnus dignes et capables d'y être admis avec fruit ».

¶ On voit à quel rang Joseph de Maistre s'était élevé dans la hiérarchie occulte. Comme le collège particulier de Chambéry dépendait du collège métropolitain de Lyon, chef-lieu du directoire écossais de la II^e province d'Auvergne, ses membres se rendirent dans cette ville conférer avec leurs supérieurs et notamment avec le fameux mercier Jean-Baptiste Willermoz. C'est précisément au

convent des Gaules, tenu en novembre et décembre 1778, que fut décidée la création de la classe des Grands Profès, et que Willermoz fut nommé chef suprême des provinces restaurées d'Auvergne (Lyon) et d'Occitanie (Bordeaux). Le convent de Lyon a une grande importance dans l'histoire de la Maçonnerie écossaise d'Occident. Il marque le triomphe dans les loges françaises et savoyardes des idées de Willermoz. Or le Willermozisme n'est, somme toute, que la forme maçonnique d'un des aspects les plus importants du mysticisme ésotérique à la fin du xviii^e siècle. Nous voulons parler du *Martinisme*. Quelques explications sont ici nécessaires.

Ce n'est pas Louis-Claude de Saint-Martin qui a donné son nom aux illuminés martinistes. Joseph de Maistre, qui faisait partie de ce groupe, savait à quoi s'en tenir à cet égard. Le fondateur de ce rite, qui eut un si grand développement non seulement en France, mais même en Russie, est un personnage mystérieux dont on n'a jamais su au juste s'il était Français, Espagnol, Portugais ou Juif, Martinez de Pasqually, qui s'en était allé mourir à la Martinique. Ce magicien étrange, auteur d'un traité sur la *Réintégration des Êtres*, avait enseigné à Willermoz et à Saint-Martin, alors jeune officier en garnison à Bordeaux, la façon d'évoquer les esprits. Ces esprits n'étaient pas l'âme de « désincarnés » naguère vivants comme ceux des spirités d'aujourd'hui, mais des génies astraux, mieux « matérialisés » encore que les « ectoplasmes »

Madame Bisson, et capables de dicter, affirme-t-on, des livres entiers sur les sujets les plus transcendants...

Joseph de Maistre semble avoir assisté à de telles expériences. Il y fait discrètement allusion. Il reconnut leurs dangers. Non seulement elles donnaient lieu à de multiples illusions, mais elles risquaient de mettre l'imprudent adepte en communication, non pas avec des « esprits » bons ou inoffensifs des plans divin ou intermédiaire, mais avec des démons mauvais par essence et en fait. Tous les occultistes et mystiques sérieux ont reconnu ce double danger. Origène y insiste, comme le remarque Maistre, aussi bien que Saint-Martin. Celui-ci en effet éprouva pour les opérations des *cohens* lyonnais une répugnance de plus en plus vive. Il leur reprochait de préférer la *voie active* à la *voie intime* ou *centrale*, — de méconnaître que la magie est beaucoup plus souvent noire que blanche, que « l'ennemi » peut contrefaire les meilleures choses et nous séduire par ce qu'il y a de meilleur en nous, — d'oublier qu'il faut chercher le divin au plus intime de nous-mêmes bien plutôt que prétendre commander aux esprits. Saint-Martin finit même par envoyer à Willermoz sa démission de maçon, tout en se déclarant toujours uni à lui en tant qu'initié. Pressentait-il donc déjà la voie antireligieuse dans laquelle allaient bientôt s'engager les sociétés secrètes ?

Le mysticisme de Saint-Martin est donc d'une qualité bien plus pure et plus haute que celui de Martinez. Si ce n'est pas le Philosophe Inconnu qui fonda à proprement parler l'ordre martiniste (lequel existe encore de nos jours et dont le fameux Pape était de son vivant le « grand-maître »), il eut en tous cas sur ses adeptes une influence considérable. C'est de là sans doute qu'est venue la confusion systématiquement ensuite entretenue par certains. C'est ainsi que Joseph de Maistre, entre autres, eut d'assez étroites relations avec lui.

Les registres et les textes inédits que nous avons étudiés portent de nombreuses traces des relations entretenues par Maistre avec les principaux illuminés. Sans parler des livres qu'il lisait¹ ou des manuscrits qu'il copiait de sa main², nous avons d'abord deux lettres importantes à lui adressées par Willermoz en personne. Ce dernier nous y apparaissait comme un maître instruisant et même réprimandant son disciple. Cette correspondance date de la fondation de la loge de la *Sincérité* à Chambéry. Willermoz commentait les instructions secrètes et, ne pouvant se rencontrer assez souvent avec Maistre, s'efforçait de répondre à quelques-

1. Nous trouvons dans les registres inédits, notamment dans *Religion E*, p. 701 et suiv. ; *Mélanges A*, p. 544, 569, 570 ; *Mélanges B*, p. 226 et suiv., 591 etc. ; — de nombreuses citations de Boehme, Swedenborg, Eckartshausen, des jugements sur ces auteurs et sur les questions de magie, magnétisme, alchimie, astrologie, etc...

2. En 1797 Maistre avait copié de sa main sans en connaître encore le véritable auteur, trois traités de Saint-Martin en circulation dans les loges martinistes. *Journal inédit*, 4 décembre 1797. Ces copies sont dans les archives que nous avons consultées. — Sur toutes ces questions, cf. notre *Joseph de Maistre mystique*, ch. II.

unes de ses objections. Le sens critique du jeune adepte n'acceptait pas toujours facilement des affirmations dogmatiques trop absolues. Il fut sans doute convaincu quant au fond puisqu'il continua de plus en plus assidûment l'étude des sciences secrètes, mais sur bien des points de détails, comme nous le verrons, ses idées continuèrent à différer sensiblement des idées de Willermoz.

L'accord n'était pas non plus absolument complet entre Josephus a Floribus et le Philosophe Inconnu. Le récit qu'il nous a laissé de son entrevue avec Saint-Martin en 1787, conserve la trace de certaines divergences¹. Mais il s'agissait plutôt de différences de points de vue, d'attitude ou de tactique, telles qu'il en existe toujours entre les principaux membres d'un même parti. Même quand Joseph de Maistre, exilé en Russie, revenu de bien des illusions et de quelques hardiesses, jugeait avec plus de réserves les idées théosophiques, il ne cessait pas d'admirer, de défendre Saint-Martin et même de correspondre avec lui. De même qu'en 1790, lors de la publication de l'*Homme de Désir*, il avait garanti à sa sœur la beauté, la profondeur et l'orthodoxie de l'ouvrage², de même qu'à différentes reprises il réfuta les objections dont les écrits et la pensée de Saint-Martin étaient l'objet³, de même beaucoup plus tard il le déclare

1. Lettre du 7 mai 1816 ; *Œuvres complètes*, XIII, p. 331.

2. Lettre du 12 juillet 1790 ; *Œuvres complètes*, IX, p. 8.

3. Notamment dans *Mélanges A*, 1797, p. 582 et 226 ; *Mélanges B*, 1797, p. 535, et 1806, p. 152 ; dans le *Mémoire à Vignet des Étoiles* et dans les notes sur le livre de Barruel.

sage, élégant, édifiant et s'élève encore contre toute confusion entre ce chrétien exalté et les faux illuminés révolutionnaires, fils spirituels des encyclopédistes ¹.

Le *Sénateur des Soirées* était d'ailleurs un martiniste russe, Tamara. Mais il était aussi en même temps dans une certaine mesure Maistre lui-même. Sans doute les trois interlocuteurs de l'ouvrage correspondent bien à trois êtres réels : le *sénateur* Tamara, le *chevalier* de Bray et le *comte* de Maistre. Mais d'autre part ils se compénètrent. L'auteur peut faire exprimer à chacun d'eux des idées qui sont siennes tout en se réservant de les nuancer par les objections d'un des deux autres. Le Maistre de 1809 n'est peut-être pas aussi théosophe que le sénateur. Il n'est pas non plus aussi hostile à certaines spéculations que le comte. La preuve en est d'une part qu'il place dans la bouche de celui-ci des phrases qu'il ne pourrait prendre absolument à son compte sans mentir ², d'autre part qu'il fait exprimer à chacun des trois personnages des opinions nettement siennes. On retrouve même ces opinions dans d'autres œuvres ou lettres de l'auteur ; et notamment dans les registres inédits

1. *Soirées*, 11^e entretien, et morceau rédigé en 1810, pub. par M. de Paillette.

2. Le comte déclare qu'il est inutile de trop scruter les allégories de l'Écriture, alors que Maistre n'a pas fait autre chose toute sa vie. Et surtout l'auteur ne pourrait loyalement déclarer que « les élans spirituels des illuminés » cherchant à approfondir les secrets divins lui ont *toujours* été suspects et odieux ! Il devait néanmoins exposer dans ce dialogue le point de vue d'un chrétien ordinaire et prudent et faire les réserves nécessaires à certaines extravagances.

on peut voir des passages ayant servi à des discours qui ne sont pas tous prononcés par le comte.

Comme Pascal Joseph de Maistre fut amené à penser que la sainteté est préférable à la science, que le plan de la Charité est supérieur à celui de la simple intelligence et que les spéculations trop ambitieuses capables d'inspirer l'orgueil ne valent pas l'humble pratique de l'amour. C'est surtout ce que signifient les restrictions du fameux entretien sur l'illuminisme. Homme d'esprit et de goût, Maistre était également tenté de sourire du « pathos mystique » de certains théosophes atteints de la manie de donner « des noms extraordinaires aux choses les plus connues ». Dès ses premières discussions avec ses supérieurs en occultisme il leur avait d'ailleurs malicieusement soutenu « que tout ce qu'ils disaient de vrai n'était que le catéchisme couvert de mots étranges. »

Mais le seul reproche grave qu'il fit jamais aux Martinistes, à « ces Messieurs », comme il disait, c'était de ne point assez respecter la hiérarchie sacerdotale.

Il est sans doute inexact que Saint-Martin mourant ait refusé de voir un prêtre (au contraire il semble que le Philosophe Inconnu revint peu à peu de ses préventions à l'égard d'un clergé assez corrompu en ce XVIII^e siècle frivole et sceptique, mais régénéré par les persécutions révolutionnaires), mais il est par contre certain que la plupart des illuminés, même les plus sincèrement chrétiens, voyaient dans les prêtres « comme des

officiers au moins inutiles qui ont perdu le mot d'ordre ». Les *cohens* lyonnais n'étaient pas loin de se considérer comme les prêtres de la véritable « Église intérieure », initiés aux « mystères du royaume de Dieu » à plus juste titre que les simples ecclésiastiques incapables de faire des prodiges, de guérir magiquement les maladies, et très ignorants des arcanes kabbalistiques.

L'homme doit être la prière de la Terre, disait non sans beauté Claude de Saint-Martin, et toutes les nations doivent avoir une prière collective, officielle. Il excusait pourtant le gouvernement révolutionnaire de 93 qui avait supprimé cette prière nationale, et il rejetait sur le clergé corrompu de l'Ancien Régime la responsabilité de cette omission. Il se réjouissait même du « renversement de la ci-devant Église ». Ce passage¹ est d'ailleurs exceptionnellement violent et contraste avec la modération habituelle de l'auteur. Saint-Martin revint d'une opinion aussi extrême. En 1802², il déclare révéler le sacerdoce des prêtres catholiques. Toutefois il leur reproche encore d'avoir perdu le secret de « la manifestation de toutes les merveilles et de toutes les lumières qui devraient appartenir à leur ministère, et dont le cœur et l'esprit de l'homme auraient un si grand besoin », c'est-à-dire, somme toute, d'ignorer les pratiques théurgiques et les spéculations de la théosophie.

C'est ce que ne pouvait admettre Joseph de

1. *Lettre à un ami sur la Révolution française, 1794, pages 1, 13, 78.*

2. Préface à la traduction des *Trois principes* de J. Boehme.

Maître. Non seulement ce dernier avait garde de confondre les personnes et l'institution, les abus et les principes, mais il reconnaissait la légitimité et l'apostolicité de la hiérarchie catholique, et surtout il niait absolument qu'il fut nécessaire d'être occultiste pour administrer les sacrements.

Les visions, les communications avec l'au-delà, les manifestations surnaturelles, dit-il, « ne peuvent être notre état ordinaire ». Les merveilles physiques ne peuvent être quotidiennement exigées comme le sceau de la vérité. Un sceau plus frappant c'est de n'avoir pas besoin de prodiges extérieurs, « et d'être vraiment spirituels... Mais c'est le seul miracle dont on ne soit pas curieux ! »¹ Saint-Martin finit d'ailleurs par admettre à peu près ce point de vue et par reconnaître que la vraie prière est supérieure au merveilleux matériel². Mais il conserva sans doute l'idée que l'Église officielle a perdu le secret de l'initiation primitive. Tel est le seul point important sur lequel sa doctrine diffère sérieusement de celle de Maître. Celui-ci pensait aussi que les premiers chrétiens avaient connu « une véritable magie divine »³, mais il n'en reconnaissait pas moins la nécessité et la légitimité de l'autorité sacerdotale.

1. Ces phrases sont tirées des registres inédits *Religion E*, p. 701, et *Extraits E*, p. 412. Cf. aussi *Soirées*, 11^e entretien.

2. Cf. ce que nous avons dit ci-dessus, et *Œuvres posthumes de Saint-Martin*, t. II, p. 409-443.

3. Cf. le *Mémoire à Brunswick* et les registres inédits, notamment *Mélanges B*, p. 571, 572 et dans les *Mélanges A*, les 25 pages de citations d'Origène.

* * *

Nous avons vu Joseph de Maistre grand orateur dans la loge ordinaire des *Trois Mortiers*, puis membre très actif de la loge écossaise de la *Sincérité* et du *collège particulier* de Chambéry. Nous l'avons vu se rendre à Lyon pour prendre contact avec ses supérieurs maçonniques et discuter avec eux sur les questions occultes. Nous avons indiqué ses rapports avec Willermoz et avec Saint-Martin et l'avons laissé en 1780. De plus en plus répandue en Europe occidentale et centrale, la Maçonnerie Écossaise subissait pourtant alors une crise assez grave. Un transfuge nommé Starck avait révélé dans un pamphlet retentissant ¹ le nom des principaux chefs et les divers grands secrets. D'autre part la théorie des Supérieurs Inconnus, chère au baron de Hundt qui les voulait identifier avec les Stuarts exilés, avait été reconnue fautive. On avait même accusé fantastiquement les Jésuites d'avoir inventé ce mythe et fondé l'écossisme pour accaparer la Franc-Maçonnerie et gouverner le monde sous ce masque ! Nous verrons Joseph de Maistre préciser sa pensée sur ce point. Dans ce péril, le grand-maître de l'ordre, le duc Ferdinand de Brunswick-Lunebourg (le frère *a Victoria*) désirent éviter une catastrophe et mettre un peu d'ordre dans « l'anarchie maçonnique », convoqua pour 1782

1. *La pierre d'achoppement et le roc de scandale.*

à Wilhemsbad un Convent général de la Maçonnerie Écossaise Réformée de la Stricte Observance Templière. Un questionnaire avait été envoyé aux diverses loges leur demandant de préciser quels étaient à leur avis l'origine et les buts de l'ordre, de traiter les problèmes des Supérieurs Inconnus et des Templiers, de dire si les maçons devaient s'occuper des sciences secrètes, de donner leur opinion sur le cérémonial, le code et les rites.

La loge de Chambéry envoya sa réponse collective. Mais l'initié supérieur qu'était le frère *a Floribus* profita de l'occasion pour rédiger un mémoire personnel très détaillé et d'une portée générale. La question lui était à cœur. Il écrivit en pleine possession de son sujet et avec une ardeur chaleureuse le *Mémoire au duc de Brunswick* qu'on lira plus loin et qui peut être comparé sans désavantage aux meilleurs morceaux qui soient sortis de sa plume.

Cet ouvrage, envoyé par Maistre le 18 juin 1782 au chevalier de Savaron, membre du directoire de Lyon (*a Solibus*), que la loge de Chambéry avait désigné pour la représenter à Wilhemsbad, fut sans doute présenté par lui au duc. Ferdinand de Brunswick fut-il plus ou moins influencé par la dialectique maïstrienne ? Eut-il même le temps de lire le mémoire ? La chose est douteuse¹. Le convent fut d'ailleurs le champ de bataille du parti des rationalistes (Bode, ami de Lessing) et du parti

1. Lettre inédite de Savaron à Maistre, 24 juin 1782, dans le dossier *Illuminée*.

des mystiques (martinistes lyonnais, piétistes silésiens de Haugwitz). Ces derniers l'emportèrent au bout de 31 séances. Mais les vaincus provoquèrent une scission secrète et s'allièrent aux Illuminés bavarois de Weishaupt qui étaient, eux, nettement irréli-gieux et révolutionnaires. Bien que certaines de ses idées y eussent en partie triomphé, Joseph de Maistre jugea sévèrement le convent. « Toute assemblée d'hommes dont le Saint-Esprit ne se mêle pas, écrit-il, à Vignet des Etoles, en 1793, ne fait rien de bon. On ne voit pas que celle de Wilhemsbad ait produit rien d'utile. Chacun s'en retourna avec ses préjugés. »

En 1785, nous trouvons Maistre en rapports avec la secte parisienne des *Philalèthes*. Mais nous savons peu de choses sur ces rapports. Le dossier *illuminés* contient seulement deux circulaires à lui adressées par le conseil de cette loge, l'invitant au convent qui devait se tenir à Paris le 15 février 1785, et lui demandant d'envoyer « d'une façon discrète et sûre » son avis sur la nature, l'origine, la filiation des sociétés et des sciences secrètes.

La Révolution vint interrompre les « travaux » des loges et disperser la plupart des adeptes. Joseph de Maistre, tout en conservant ses relations avec plusieurs initiés, cessa toute participation directe aux cérémonies maçonniques. Il ne s'y résigna d'ailleurs pas sans regrets et nous le voyons à Saint-Pétersbourg désolé de ce que sa position d'ambassadeur l'empêche de se mêler à ses « frères »

devenus suspects au gouvernement du tzar¹. Il n'en étudiait pas moins passionnément les étranges déviations du mysticisme russe. Mal satisfait par une Église officielle toute formaliste et sans âme vivante, l'esprit religieux slave se réfugiait dans les innombrables sectes du *rascol*. Il en résultait les nuances les plus bizarres allant de l'idéalisme éperdu aux ivresses les plus grossières, variétés qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours avec les Doukhobors de Tolstoï et les flagellants de Raspoutine. L'ambassadeur du roi de Sardaigne s'étonnait de voir le gouvernement russe impuissant tolérer les sectes les plus extravagantes, parfois les plus abominables, admettre toutes les religions, protestantisme, mahométisme, lamaïsme, paganisme, et jusqu'au « rienisme ». à l'exception de la seule religion catholique. La vraie base du schisme oriental ne serait-elle « autre chose que la haine de Rome » ?

III

LA FRANC-MAÇONNERIE ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

L'un des problèmes soulevés par les textes inédits de Joseph de Maistre est surtout historique ; c'est celui des rapports de la Franc-Maçonnerie et de la Révolution française. Il est étudié dans le

1. *Œuvres complètes*, t. XI p. 472.

Mémoire à Vignet des Etoles et ne nous intéresse donc pas directement ; il se rapporte pourtant à notre sujet car il s'agit aussi de savoir si la Franc-Maçonnerie, ou quelques-unes des sociétés secrètes du temps, était nettement hostile à la religion chrétienne ou à l'Église catholique, et cette question se posait déjà dans une certaine mesure en 1782, date du *Mémoire à Brunswick*.

Le problème est peut-être insoluble, car les éléments en sont de par leur nature même, incomplets, inconnus, falsifiés peut-être, toujours complexes. Deux solutions extrêmes ont été proposées. Les uns nient toute relation entre les sociétés secrètes et le bouleversement européen qui termina tragiquement le siècle des philosophes et des petits-maitres. D'autres au contraire voient des liens très étroits entre la Franc-Maçonnerie et la Révolution.

Les choses sont tellement nuancées et complexes qu'il faut se garder de toute solution séduisante mais simpliste. Les hommes ne savent pas toujours nécessairement avec une parfaite clarté ce qu'ils font, et les événements dépassent parfois leurs intentions jusqu'à les contredire.

Il ne suffirait sans doute pas de faire remarquer combien de nobles, de prêtres, d'évêques même et de personnalités strictement fidèles à la religion et à la monarchie, ont pu faire partie des sociétés secrètes. On répondrait que ces membres des « loges bleues » étaient des dupes manœuvrées dans l'ombre par des groupements supérieurs et

cachés. Mais précisément Maistre faisait, semble-t-il, partie de ces grades plus profonds. Son témoignage, on le verra, est suffisamment net. Il n'en offre qu'un plus grand intérêt. Ce qui semble impossible, c'est d'établir la continuité d'une volonté destructrice¹. Augustin Cochin qui a examiné ce troublant problème², ne peut admettre cette « conspiration de mélodrame s'étendant de Voltaire à Babœuf ». Dans un juste milieu entre les solutions extrêmes, ne pourrions-nous pas trouver les éléments d'une réponse raisonnable à une question dont l'intérêt n'est pas seulement historique ? Le témoignage d'un homme aussi véridique et aussi perspicace que Joseph de Maistre est à cet égard extrêmement précieux. Ses quelque vingt années de fréquentation maçonnique nous garantissent d'ailleurs la valeur de ses informations.

Le *Mémoire* détaillé qu'il envoyait en 1793 à Vignet des Etoles³, inquiet des accusations portées dès cette époque contre la Franc-Maçonnerie, est un véritable plaidoyer. Non seulement en effet Starck avait en 1780 accusé la *Stricte Observance* d'être une association séditieuse, non seulement les Illuminés de Weishaupt avaient été poursuivis en 1784-87 par les autorités bavaroises, mais encore l'eudiste Lefranc avait, en 1792, publié : *Le secret des révolutions révélé à l'aide de la Franc-Maçonnerie*

1. Cf. un article du R. P. Dudon, *Etudes*, 20 déc. 1917.

2. *Les sociétés de pensée et le mysticisme de la démocratie*, Paris, Plon-Nourrit, 1920, in-16.

3. Cf. notre *Joseph de Maistre mystique*, 1^{re} partie, chap. II.

et *La conjuration contre la religion catholique et les souverains*. L'abbé Barruel, l'abbé Proyard, Cadet de Cassicourt, Hoffmann, se préparaient à publier bientôt leurs pamphlets contre les sociétés secrètes.

Joseph de Maistre n'avait guère été ému par ces violentes attaques. Sans doute, dans le *Mémoire à Brunswick*, assigne-t-il formellement un but politique à la Franc-Maçonnerie, mais il avait trop conscience de son rôle personnel et du rôle de ses amis pour admettre la culpabilité de la secte dans son ensemble. Ce même *Mémoire* montre d'ailleurs que le but religieux des maçons devait être selon lui la réunion des Églises et « l'avancement du Christianisme ». Il y répudiait même l'origine templière et les grades de vengeance pour mieux affirmer le loyalisme de l'ordre.

Quand parurent les *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*, Joseph de Maistre eut une grande colère. Il se précipita sur sa plume et rédigea, pour réfuter l'abbé Barruel, quelques-unes de ses notes les plus violentes. S'il fait des concessions à l'auteur, c'est pour mieux renverser sa thèse générale. Comme il avait accusé Lefranc d'ignorance¹, il accuse Barruel de légèreté. Il admet

1. *Mélanges inédits A*, 17 sept. 1797, p. 582 : « Rien n'est plus digne du fou rire inextinguible ! » note Maistre en citant l'opinion de ce « prêtre français d'ailleurs fort estimable », massacré le 2 septembre 92 à la prison des Cormes, qui accusait les martinistes de ne pas prier, de mépriser les religions révélées, et d'être hétérodoxes. Il voit dans ces accusations un exemple de la légèreté avec laquelle on parle des loges et de la théosophie.

sans doute que quelques maçons ont individuellement pu être révolutionnaires ; que quelques loges ont pu être plus ou moins contaminées, mais il affirme sur son honneur l'innocence de l'ordre en général.

Aux yeux de Maistre la Franc-Maçonnerie n'est pas coupable ; mais quelques-uns de ses membres sont par la suite devenus jacobins, et surtout : *certaines loges se sont transformées en clubs*. Ce n'est pas en tant que Franc-Maçonnerie que les sociétés occultes ont pu parfois servir la Révolution en France, « mais comme association de clubs ». Telle est la thèse très curieuse du *Mémoire à Vignet des Etoiles*.

Philippe-Égalité avait été, comme duc de Chartres, grand-maître du Grand-Orient français ; les idées révolutionnaires s'étaient peu à peu infiltrées dans la plupart des loges qui dépendaient de lui. Le jour venu, il se servit naturellement d'elles. Pour Maistre l'esprit révolutionnaire et antireligieux n'a pas été engendré par l'illuminisme. Tout au contraire, la corruption du véritable illuminisme est la conséquence de la propagande révolutionnaire dans les loges. C'est « un effet et non une cause », que l'effet put « réagir à son tour et renforcer la cause ».

Joseph de Maistre a d'ailleurs été amené à faire entre les diverses sociétés et les diverses formes de l'illuminisme, des distinctions très formelles. Il s'emportait toujours contre les habituelles confusions des profanes. « Bien peu de personnes parlent

sur ce point avec une parfaite connaissance de cause », disait-il¹. Il distinguait trois catégories, d'illuminés entre lesquelles il n'y avait, à ses yeux, aucun rapport : 1° les *Francs-Maçons* ordinaires, inoffensifs en général ; 2° les *martinistes* français et les piétistes silésiens qui n'étaient, selon son expression que des « chrétiens exaltés » ; 3° les *Illuminés bavarois* de Weishaupt et certaines sectes, généralement allemandes, nettement révolutionnaires, mais plutôt rares².

Si Maistre n'admettait pas l'existence d'un vaste complot caché, il n'en voyait pas moins l'active propagande menée pendant tout le XVIII^e siècle par les encyclopédistes et les philosophes. Il pensait que certains groupes occultes avaient pu se donner pour but le renversement du trône et de l'autel. Certains crimes contemporains lui semblaient même n'avoir pu être accomplis « sans l'appui secret de quelque association ».

Joseph de Maistre fut frappé par le grand procès de Weishaupt et des Illuminés bavarois. Il finit par donner sur ce point raison à l'« intéressante » étude de l'abbé Barruel sur cette société. « Il n'y a pas le moindre doute, disait Maistre en 1811, son chef est connu ; ses crimes, ses projets, ses complices et ses premiers succès le sont aussi... » Ils ont formé « l'affreux complot d'éteindre en Europe le christianisme et la souveraineté ». Certaines autres

1. *Mélanges inédits B*, 9 novembre 1800, p. 605.

2. *Quatre chapitres inédits sur la Russie* ; 4^e chapitre : De l'Illuminisme ; (*Œuvres complètes*, t. VIII. Cf. aussi le 11^e entretien des *Soirées*).

sectes ont pu être d'accord avec les Illuminés de Bavière. Nous avons d'ailleurs vu que les maçons de tendance rationaliste, battus à Wilhemsbad par les mystiques, s'étaient secrètement alliés aux disciples de Weishaupt.

On oublie souvent de remarquer que lorsque Maistre donne au mot illuminisme un sens péjoratif, il pense uniquement à cette catégorie de sectes en quelque sorte « nihilistes ». Ou plutôt, disait-il encore, « il n'y a qu'une secte... tout à la fois une et plusieurs... », qui s'est aidée « des jansénistes en France contre le pape, des jacobins contre les rois, et des juifs contre le christianisme en général... » C'est pour ainsi dire « le calvinisme conséquent, c'est-à-dire débarrassé des dogmes » ; c'est « le philosophisme moderne greffé sur le protestantisme », qui a su « se servir des princes eux-mêmes pour les perdre ». C'est « l'amalgame du calvinisme et du philosophisme qui a déclaré la guerre à tout ce que nous avons cru et respecté jusqu'à présent. » C'est « plutôt un esprit qu'une secte circonscrite... le résultat de tout ce qui a été pensé de mal depuis trois siècles... un monstre composé de tous les monstres, et si nous ne le tuons pas, il nous tuera. »

C'est pour ce mauvais illuminisme seul que Maistre réserve ses foudres. Il ne faut pas le confondre, dit-il, avec « la Maçonnerie pure et simple », qui « n'a rien de mauvais en soi et ne saurait alarmer ni la religion ni l'État », et dont les gouvernements n'ont pas grand'chose à craindre, même s'ils

jugent bon de l'interdire en temps de trouble

Il ne faut pas confondre non plus le mauvais illuminisme (*l'aufklärung* des Allemands) avec celui des martinistes et des piétistes dont la « doctrine est un mélange de platonisme et d'hermétisme sur une base chrétienne ». Le « vertueux disciple de Saint-Martin ne professe pas seulement le christianisme », il « ne travaille qu'à s'élever aux plus sublimes hauteurs de cette loi divine ». Le comte lui-même des *Soirées*, malgré ses prudentes réserves, reconnaît qu'il n'a « trouvé chez eux que bonté, douceur et piété même à leur manière ». Leur système « est chrétien jusque dans ses racines ».

IV

OCCULTISME ET CHRISTIANISME

Examinons maintenant le problème plus spécialement philosophique et religieux suggéré par les nouveaux textes maistriens · celui des rapports de l'Occultisme¹ et du Catholicisme. On pense généralement, et non sans quelque raison, qu'il n'y a entre ces deux disciplines aucune relation possible. Beaucoup d'occultistes affectent de traiter de haut l'Église officielle, la tradition catholique

1. Le mot *ésotérisme*, un peu pédant, serait peut-être préférable ; « occultisme » n'est guère du XVIII^e siècle. « Théosophie », par ailleurs, a pris un sens trop précis.

et même la révélation chrétienne. Certains, dès l'époque de Joseph de Maistre, voulaient voir dans la religion positive, une simple « loge bleue », bonne pour le vulgaire, mais tout à fait ignorante des vérités supérieures dont ils se réservaient modestement l'exclusive possession. De nos jours l'antagonisme est parfois plus net encore. Le mot théosophie a pris un sens soi-disant oriental et néo-bouddhiste qui l'oppose ouvertement à toute foi chrétienne. Les disciples de M^{me} Annie Besant et de M. Leadbeater entendent superposer leur enseignement à toute religion positive, ne voient dans le Christ qu'un « grand Initié », qu'un « grand Instructeur » entre les autres, et certains même lui préfèrent de beaucoup le bouddha Gautama. D'autres, il est vrai, à la suite de M. Rudolf Steiner ont provoqué, dans l'Europe centrale notamment, un schisme contre la loge besantienne d'Adhyar, et fondé l'Anthroposophie. (Ce mot rappelle d'ailleurs la « Science de l'Homme » dont nous parlera Joseph de Maistre). D'autres encore, comme M. Sédir, ont fini par reconnaître dans la foi au Christ, la seule voie pour aller au Père, et affirment le caractère supérieur absolument inédit de l'Évangile. Ils ont pourtant encore une tendance certaine à se passer des cadres orthodoxes. On ne peut donc s'étonner des campagnes entreprises par les théologiens romains contre les spirites et les théosophes de notre époque. Toute autre est l'attitude du puissant penseur dont on lira plus loin des pages suggestives. Les textes qui nous exposent ses rap-

ports avec l'hermétisme et les illuminés, apportent en même temps la preuve de sa profonde orthodoxie.

Ce que Maistre demandait d'abord aux sociétés mystiques, c'était de travailler à la réunion des églises chrétiennes, de préparer le retour des protestants et des schismatiques au bercail romain. Il ne se consolait pas de voir déchirée « la robe sans couture ». Le principe d'unité, centre de toute sa philosophie, était d'ailleurs l'un des principaux enseignements de la doctrine martiniste. Les adeptes contemporains de cette secte s'intitulent encore les « philosophes de l'Unité ». L'esprit du mal n'était pour lui que la puissance de division. La rupture de l'unité du corps mystique du Christ apparaissait comme un triomphe insupportable du mauvais principe.

La Franc-Maçonnerie devait avoir des destins bien différents de ceux que lui souhaitait Joseph de Maistre. Le passage relatif à l'union des églises est en tout cas l'un des plus intéressants et des plus beaux du *Mémoire à Brunswick*. Il y avait d'ailleurs une autre façon pour les illuminés de travailler à « l'avancement du Christianisme » et au triomphe de l'Église catholique. Maistre jugeait leurs idées et leurs groupements surtout utiles dans les pays hérétiques. Il remarquait chez les piétistes allemands une certaine inclination pour les dogmes romains. Ces protestants faisaient leur lecture préférée des ouvrages de Fénelon, de sainte Thérèse, de Madame Guyon et de saint François de Sales.

« Il s'élève, notait Maistre, de tous côtés des sociétés qui n'ont d'autre but et d'autre occupation que l'étude de la religion... Dans l'Europe protestante, une foule de ces spéculateurs penchent au catholicisme. »

Aussi Maistre se réjouissait-il de voir les « sociétés d'illuminés surtout fréquentes chez les protestants. Les esprits religieux n'étant pas contents de ce qu'ils voient, cherchent quelque chose de plus substantiel et s'attachent à ces idées mystiques. C'est un *passage vers le catholicisme*¹. »

Dans ces pays qui ne connaissent pas l'unité et l'autorité du système catholique, l'illuminisme « produit deux grands biens : 1^o il tend à étouffer les dissensions religieuses et à réunir les chrétiens par l'indifférence même des initiés sur plusieurs points qui échauffaient jadis les esprits ; 2^o il s'oppose à l'incrédulité générale qui menace tous les pays... il accoutume aux dogmes et aux idées spirituelles ; il préserve du matérialisme pratique où nous vivons, et de la glace protestante qui ne tend à rien moins qu'à geler le cœur humain². »

L'illuminisme peut en effet jouer aussi dans l'Europe devenue incrédule le rôle favorable au catholicisme qu'il remplit dans les pays hétérodoxes. Tous les peuples étant aujourd'hui à l'égard de l'Église de véritables « nations séparées », les martinistes qui pressentent « l'affinité naturelle de la

1. *Mélanges inédits A*, p. 578.

2. *Quatrième chapitre sur la Russie, Œuvres complètes*, t. VIII, p. 325.

science et de la foi », qui n'ont d'autre but que la piété la plus exaltée et qui combattent sans relâche « l'incurable incrédulité de notre siècle »¹, ont aujourd'hui partout un beau rôle à remplir.

Si l'occultisme en général peut rendre des services d'ordre pratique à la religion, leur union dans un même esprit peut avoir métaphysiquement un intérêt considérable. Si Maistre fait ses réserves sur certaines des « séduisantes erreurs » de ce qu'il appelle le Christianisme Transcendant, il admet néanmoins la thèse essentielle de l'ésotérisme. Il cherche avec soin la filiation de cette doctrine. Il s'efforce d'y trouver « la solution de plusieurs difficultés pénibles. » de la « croyance chrétienne ». Cette Haute Science devait être selon lui le but principal des maçons du troisième grade auxquels il souhaitait de savoir recueillir le souffle mystérieux de l'Esprit. Dans les fourrés touffus de l'occultisme Maistre cherche ce qu'il appelle une « révélation de la Révélation ».

A vrai dire, lui-même n'avait-il pas réalisé une large et haute synthèse ? Ce qui fait la profondeur et l'intérêt tout spécial de sa pensée métaphysique, c'est qu'il a su prendre dans les théories de l'illuminisme ce qu'il y avait en elles « de bon », tout en restant fidèlement attaché à la foi catholique. C'est sous cet angle que nous avons essayé d'étudier sa philosophie. Sous tous les aspects de celle-ci nous avons retrouvé l'harmonieuse synthèse qu'il

1. *Soirées*, 11^e entretien ; et lettre de 1815, *Œuvres complètes*, t. XIII, p. 28.

a été peut-être le seul à réaliser consciemment et sans perdre l'équilibre. L'influence de la théosophie martiniste se retrouve plus ou moins cachée sous presque chaque page du *Pape*, des *Considérations sur la France*, des *Soirées de Saint-Petersbourg*, du *Principe générateur*, et de l'admirable *Traité sur les sacrifices*. Elle est ouvertement avouée dans les textes publiés ici même.

Ses théories de l'intuition, de l'analogie, des correspondances entre le monde matériel et le monde spirituel, de l'Homme-Microcosme composé d'un corps, d'une âme et d'un esprit, de l'interprétation allégorique des Écritures sacrées, de l'origine et de l'essence du Mal, de la réintégration, de la souffrance, de la prière, de l'évolution des sociétés, de l'origine du pouvoir et du développement spontané des institutions ; sa métaphysique des Noms et des Nombres, ses idées sur la guerre, sur la société des nations, sur le pouvoir spirituel ; sa condamnation du militarisme, de l'impérialisme, du nationalisme et de l'individualisme ; sa conception de l'évolution des dogmes (avant Newman !) de la révélation primitive, du Christianisme, achèvement et rectification de religions non point entièrement fausses mais perverses et en ruines ; son eschatologie enfin, qui annonçait non seulement un prochain et merveilleux épanouissement de la religion chrétienne, mais aussi le second avènement du Christ, l'Évangile éternel de l'Esprit, le Royaume divin sur la Terre Nouvelle et sous les Nouveaux Cieux ; — toutes ces doctrines, hardies, généreuses

ou profondes, révèlent l'alliance qu'il avait réussi à conclure en son esprit entre le dogme et la tradition ésotérique. A chaque instant on rencontre dans ses œuvres des idées et des termes semblables à ce qui se lit dans les écrits des théosophes. Son rôle semble avoir souvent été de catholiciser pour ainsi dire et de vulgariser des idées souvent obscures, confuses et sans forme prenante, grâce à la puissance lumineuse de son génie et de son style.

V

AMPLEUR DE LA PENSÉE MAISTRIENNE.
SON MYSTICISME

Le portrait que nous venons de tracer diffère, on le voit, sensiblement de la caricature sous les traits antipathiques de laquelle on est trop souvent habitué à se représenter Joseph de Maistre. Ses amis aussi bien et même mieux que ses ennemis, ses pseudo-disciples autant que les Stendhal, les Schérer et les Georges Brandès, ont travaillé pendant un siècle à défigurer sa pensée et son caractère. On a voulu voir en lui « l'ami du bourreau », le « prophète du passé », un « colonel de zouaves pontificaux », un « belliciste », un aristocrate simplement soucieux de défendre ses privilèges, un homme d'État uniquement préoccupé de conservation sociale. « Sa religion est un système politique, et rien de plus », a été jusqu'à dire M. Faguet l

On n'écoute qu'une partie — et la plus éphémère — de son enseignement. On néglige l'essentiel pour ce qu'il y a de contingent et de déformé par « l'actualité » dans l'ensemble de sa doctrine. On oublie que s'il prêche aux peuples les bienfaits de l'autorité, il enseigne aux souverains ceux de la liberté, et leur signale dans les abus la vraie cause des révolutions. On fait de lui l'apôtre du droit divin des rois, sans prendre garde qu'il parle aussi du « *droit divin des peuples* ».

Celui qui disait que le militarisme était « l'horreur de ce siècle » ; celui qui comparait l'impérialisme des conquérants et des diplomates à la « jurisprudence des Huns et des Hérules », ne faisait d'aucune valeur terrestre une fin en soi et voulait appliquer aux collectivités la même morale qu'aux individus. Il savait que la perversion humaine rendait nécessaire une autorité assez forte ; mais il savait aussi que les formes de cette autorité évoluent nécessairement avec le temps, ce « premier ministre de la Providence au département du monde », auquel il faut céder, sous peine de « se faire misérablement briser par lui ». Malgré ses préférences pour une « monarchie tempérée », il n'y a pas à ses yeux de « meilleur gouvernement » en soi ; mais chaque forme de gouvernement peut être la meilleure pour tel peuple ou pour telle époque, pourvu qu'elle donne le plus de bonheur possible au plus grand nombre d'hommes possible. Quant au pouvoir légitime, qui est généralement le fruit d'une usurpation consacrée par le temps,

il est tout simplement « celui qui dure » et qui est accepté par « l'opinion, reine du monde ».

La fameuse et grandiose tirade sur la guerre a été elle-même trop souvent comprise à contresens. Maistre déclare la guerre divine dans ses résultats mystiques, la Providence tirant toujours le bien du mal, mais il la juge par essence satanique. Elle est une manifestation de l'esprit de division et de haine. Elle est, comme tous les maux physiques, une conséquence du mal moral, et la vraie paix ne peut qu'être le fruit de la purification des cœurs.

Le traditionalisme maïstrien, opportune réaction contre l'optimisme et le rationalisme politique, eut une influence considérable sur tout le XIX^e siècle. Il est devenu courant de reconnaître que les sociétés humaines, loin d'être le résultat d'un contrat conscient et de modifications arbitraires, naissent et se développent comme des organismes vivants, en vertu d'une spontanéité interne. C'est précisément grâce à cette immanence que Joseph de Maistre insérait l'action providentielle dans la suite de l'histoire des hommes, « naturellement » sociables. Mais ce traditionalisme, exagéré par Bonald et Lamennais, s'est pour ainsi dire divisé en deux branches déviant l'une à gauche avec Auguste Comte (qui a proclamé hautement ce qu'il devait à Maistre), l'autre à droite, pour aboutir à M. Charles Maurras. Mais c'était justement parce qu'il était vraiment traditionaliste, parce qu'il avait le sens de l'histoire, que Maistre avait aussi

celui de la relativité. Cette conception, déjà pragmatiste en un sens, de la Vie, n'implique-t-elle point qu'on s'appuie sur le passé pour mieux marcher vers l'avenir ? Son réalisme n'a rien de machiavélique ou de nietzschéen, et entend appliquer à la politique la morale universelle.

Joseph de Maistre n'est pas un politicien mais un mystique. Il a, sous des dehors un peu guindés, la sensibilité aigüe des hommes vraiment « spirituels » et la tolérance pratique des êtres vraiment bons. Ses lettres à la fille lointaine qu'il n'a jamais connue sont exquisés. Ses rapports étaient parfaitement aimables. « Je ne hais que la haine », avait-il le droit de dire ; et l'on a rendu de lui ce témoignage : « Peu d'hommes ont porté plus loin l'amour du prochain... Il n'y avait rien de haineux ; pas l'ombre de fiel dans cette âme pure et belle¹. » Presque septuagénaire, il ne pouvait lire sans pleurer certains passages de l'*Évangile* ou de l'*Imitation*. « Il y a vraiment un sceau divin sur cet homme », disait un de ses amis².

Ne nous laissons pas prendre comme Lamartine à l'apparente froideur et à la perruque poudrée de l'ambassadeur. Ce fidèle serviteur d'un gouvernement dérisoire était considéré comme un « jacobin » à la petite cour de Cagliari, et les correspondances officielles gardent la trace de discussions orageuses. On ne lui sut même pas gré d'avoir

1. Lettre de Constance de Maistre, publiée dans *La Quinzaine*, juillet 1905.

2. L'abbé Rey.

sacrifié son bonheur, sa fortune et son temps. Le cœur de ce Savoyard décoratif était d'autant plus chaud que son ardeur était cachée. « Je me sens, disait-il, le cœur gonflé... Ces inspirations m'agitent comme une pythonisse... » Il était accessible à toutes les nuances de l'affection, de la pitié et aux plus délicats scrupules. Un malheureux ayant été condamné, malgré ses efforts, sans preuve absolue, celui en qui l'on veut voir un apologiste fanatique de la peine de mort et du bourreau, ne put jamais s'en consoler. Modeste et même humble, il méprisait « la morgue » aristocratique, « la canaille mondaine » et toutes les hypocrisies de la morale bourgeoise. Il ne lui suffisait pas d'être honnête aux yeux du monde. Tenté, malgré l'estime de tous, « de se jeter à terre comme un coupable qui demande grâce », il déclarait, en parlant de lui-même, que l'âme « d'un honnête homme » était à faire frémir.

Exilé, ruiné, séparé des siens, réduit parfois presque à la misère malgré sa situation officielle décorative, des études acharnées étaient sa seule consolation. Les *Registres inédits* nous montrent l'étendue de sa lecture et la diversité de ses recherches. Les livres d'histoire des religions, notamment ceux de Bryant, Maurice, de Luc, Lardner, Addison, Grotius, Bailly, Smith, Robertson, Berthier, Gibbon, Feller, Bellarmin, Fleury, Bacon, Hume, William Jones, Robison, Knox, Buchanam, les Pères de l'Église, de nombreux écrivains mystiques, des revues anglaises (*Edimbourg Review*,

London Review, etc.), y sont longuement cités et commentés. C'est justement parce que Joseph de Maistre était un mystique de l'esprit plus encore que de la sensibilité, et parce qu'une pudeur virile réprimait les effusions de cette sensibilité, qu'on a pu méconnaître ce côté essentiel de son caractère. Selon qu'ils inclinent plutôt du côté de l'intelligence ou plutôt du côté de l'amour sensible, les mystiques en effet réalisent au plus intime de leur être une connaissance intuitive plus haute ou une possession plus parfaite dans l'amour. Mais ces deux aspects de la Contemplation sont inséparables. La pensée, à ce degré, apparaît comme une forme plus lumineuse de l'Amour ; et l'extase est une chaleureuse compréhension. Plus on connaît et plus on aime ; plus on aime et plus on sait. « Notre Dieu est un feu dévorant », disait saint Paul, un feu qui éclaire et une flamme qui réchauffe pour une vie surabondante, plénitude de la science et de l'être.

Dès son adolescence nous avons trouvé chez Maistre cette tendance à faire de la métaphysique et de la foi, une dialectique ardente. De même qu'il plaidait, devant le cadavre de sa mère, la cause de la Providence, de même, au moment le plus douloureux de son exil, nous le voyons opposer au destin les implacables déductions de sa philosophie hautaine. En 1796, Maistre partit un jour de Lausanne avec son ami Henri Costa pour une promenade sur le lac de Genève. La barque qui les portait fut bientôt en vue des côtes de Savoie, alors

occupées par les forces françaises révolutionnaires. On pouvait apercevoir les hauteurs de Beauregard, château familial de Costa. Ce dernier, fort ému, résolut d'aborder. Il fallait attendre la nuit. L'embarcation s'arrêta donc à quelque distance de la terre. Le soir tombait. Henri Costa contemplait le spectacle sans mot dire, comme absorbé dans une douleur sans espoir. « Vous me faites songer à Job, dit le comte. C'est bien le vent du désert qui a ébranlé votre maison.

— Et mes enfants ont été accablés, et ils sont morts... », continua tristement son ami, se souvenant de la lamentation biblique.

Joseph de Maistre se leva alors, et, inspiré par la vue de ce désespoir humain, dans la splendeur du soleil couchant, il se mit à exposer ses conceptions grandioses. Il dit les desseins secrets de l'Être insondable, les merveilleuses compensations méconnues, la réversibilité sur l'innocent des châtiements dus au coupable et sur celui-ci des mérites du saint. Il dévoila les mystères de l'expiation par la douleur et par le sang.

Comme son ami, ulcéré moins encore par l'exil que par la mort récente de son fils, remarquait amèrement devant tant de ruines la nécessité d'une justification de la Providence, Maistre lui reprocha de juger l'univers d'un point de vue tout personnel. « Vous ne comprenez pas la nécessité des ruines et de la mort, lui disait-il. Vous ne voulez pas comprendre qu'il n'y a en ce monde que des usufruits et que la propriété est à Dieu. » L'abandon

complet à la seule volonté absolue était à ses yeux l'attitude essentielle du croyant. Le tout était de savoir se confier à Celui qui « dicta lui-même à son prophète cette parole : « Je vous aime d'un amour éternel. »

Un exceptionnel mélange d'enthousiasme et de raison, de lyrisme et d'analyse, fait la grande valeur des écrits maïstriens. La ferveur du jeune Pénitent Noir assidu à la veillée des condamnés, et celle du Grand Profès séduit par les cérémonies mystérieuses, la curiosité du théosophe anxieux de scruter les vérités suprêmes, aussi bien que le sens critique du disciple de Willermoz accumulant les objections aux idées de son maître, — il fallait tout cela, il fallait toutes ces qualités, si rarement réunies, mais chez lui très heureusement complémentaires, pour élaborer une synthèse si féconde qu'elle peut nous aider nous-mêmes encore à penser et à vivre.

ÉMILE DERMENGEH.

MÉMOIRE ADRESSÉ
PAR JOSEPH DE MAISTRE
AU DUC

FERDINAND DE BRUNSWICK-LUNEBOURG

*Grand-mâitre de la Maçonnerie Ecossaise
de la Stricte-Observance*

A l'occasion du Convent de Wilhemsbad
(1782)

Celsissimo Principi
Ferdinando de Brunswick,
in Ordine
Dilectissimo Fratri a Victoria ¹,
Viro
Qui tanti mensuram nominis implens, ²
Pacis artibus et Belli juxta insignis,
Europam quam terruit armis,
virtutibus illustrat,
hoc-de reformanda Liberorum-Latomorum Societate
Tentamen,
summi obsequii leve monumentum,
D. D. D.
Fratris titulo superbus,
addictissimus servus,
Comes Josephus-Maria M..., in ordine Frater
J. M. a Floribus.
Camberii
Anno R. S. M. D. CC. LXXXII ³

A son altesse le Prince Ferdinand de Brunswick, en l'ordre très cher Frère a Victoriâ, à l'homme « qui, digne d'un si grand nom » et remarquable dans les arts de la Paix comme dans ceux de la Guerre, illustre par ses vertus l'Europe qu'il a terrifiée par ses armes, le comte Joseph-Marie de M..., Frère J. M. a Floribus, son très dévoué serviteur fier du titre de Frère, offre ce plan de réforme de la Société des Francs-Maçons, faible témoignage de sa grande déférence.

Cambrai, 1782.

1. Tel était le nom maçonnique du Duc.

2. Ovide.

3. Ce manuscrit se trouve dans le dossier *Illuminés* des archives du comte Rodolphe, arrière-petit-fils de Joseph de Maistre. Il constitue un cahier de 64 pages d'une écriture très fine et très serrée. Les deux premiers tiers sont de la main même de Joseph de Maistre.

*Disciteque o miseri ! et rerum cognos-
cite causas !
Quid sumus ? Et quidnamvicturi
gignimur ?... Ordo
Quis datus ?... humanâ quâ parte
locatus es in re ?*

A PERS., Sat. 1.

*A Son Altesse Sérénissime
Monseigneur le Prince de Brunswick*

MONSEIGNEUR,

Si jamais on conçut un projet utile à l'humanité et capable d'illustrer un auteur, quand même le succès ne répondrait pas à l'espérance, c'est celui dont Votre Altesse Sérénissime nous fit part dans sa lettre circulaire du 14 septembre 1780.

Porter l'ordre et la sagesse dans l'anarchie maçonnique, rassembler les membres épars d'une société de gens qui s'appellent frères et ne se connaissent pas ; proposer à des hommes divisés par l'intérêt, par la jalousie nationale, par les systèmes politiques, reli-

1. Instruisez-vous, ô malheureux ! et apprenez les raisons des choses Que sommes-nous ? Et pourquoi venons-nous au monde ?... Quel ordre a été donné ?... quelle est la place dans l'humanité ? *Satires de Pers.*

gieux et philosophiques, de se réunir, de s'entendre, de signer un traité éternel au nom du ciel et de l'humanité, c'est une entreprise sainte et magnifique, tout à fait digne de Ferdinand de Brunswick.

Votre A. S. mérite trop les éloges pour les aimer. Qu'elle permette néanmoins qu'on lui exprime, quoique bien faiblement, les sentiments d'admiration et de reconnaissance dont nous a pénétrés la lecture de sa lettre circulaire. Le projet admirable qu'elle développe ne pouvait partir que de Votre A. S., et le génie qui en conçût le plan est seul capable de l'exécuter.

Souffrez, Monseigneur, qu'on vous exhorte, au nom de tous les maçons qui ne déshonorent pas ce titre, d'employer pour le bonheur de l'humanité l'influence impérieuse que vous aurez nécessairement sur l'assemblée projetée. Sera-t-il dit que la Providence aura réuni en vain sur la même tête, la puissance, la sagesse et les lumières ? Non, Monseigneur ! On ose l'espérer. Servez-vous de votre ascendant. Réunissez toutes les volontés. Faites taire tous les préjugés. Si vous êtes arrêté par des obstacles imprévus, qui mieux que vous, Monseigneur, est fait pour les surmonter ? Secondé par le zèle

de tant de frères respectables, triomphez des passions, des préjugés, de l'égoïsme national ou particulier, s'il osait se faire entendre, élevez enfin un monument qui mérite à Votre A. S. les bénédictions de tous les âges.

La Préfecture de Chambéry a déjà eu l'honneur de faire parvenir à Votre A. S. une réponse aux différentes questions sur lesquelles vous avez voulu, Monseigneur, recevoir l'avis de tous les Frères. Mais il est impossible que cette réponse, ouvrage de la multitude, réponde aux vues de quelques Frères plus heureux que d'autres, qui paraissent appeler à contempler des vérités d'un ordre supérieur, et qui n'ont pu s'expliquer librement dans une lettre rédigée de l'avis de tout le ⌘^1 .

Mais puisque le zèle de Votre A. S. l'a engagée à demander non seulement l'avis des sociétés mais celui de différents individus, j'espère qu'elle voudra bien permettre qu'on lui présente ce faible écrit. Daignez, Mon-

1. Ici le manuscrit porte une croix gammée. — Ce passage montre bien l'idée d'ésotérisme chez Maître qui était parvenu à un haut grade dans l'ordre maçonnique et faisait partie à Chambéry du collège particulier des quatre « Grands Profès, chevaliers maçons de l'ordre bienfaisant de la Cité sainte », qui, à côté de la loge ordinaire, constituait un groupe supérieur et « très secret », ayant « la confiance pleine et indéfinie » du collège métropolitain de Lyon.

seigneur, le recevoir comme un monument de respect pour le Prince de Brunsvick, d'attachement pour le Frère *a Victoria* et de zèle pour l'ordre entier.

Qu'étions - nous ? Que sommes - nous ? Avons-nous des maîtres ? Devons-nous subsister ? Sous quelle forme devons-nous subsister ? Telles sont à peu près les questions que Votre A. S. a bien voulu soumettre à l'examen des Frères.

LES ORIGINES DE LA FRANC-MAÇONNERIE¹

Il n'existe peut-être pas de maçon un peu capable de réflexion qui ne se soit demandé une heure après sa réception : « Quelle est l'origine de tout ce que (je) vois ? D'où viennent ces cérémonies étranges, cet appareil, ces grands mots, etc. ? » Mais après avoir vécu quelque temps dans l'ordre, on fait d'autres questions : « Quelle est l'origine de ces mystères qui ne couvrent rien, de ces types qui ne représentent rien ? Quoi ! des hommes de tous les pays s'assemblent (peut-être depuis plusieurs siècles) pour se ranger sur deux lignes, jurer de ne jamais révéler un secret qui n'existe pas, porter la main droite à l'épaule gauche, la ramener vers la droite et se mettre à table ? Ne peut-on extravaguer, manger et boire avec excès sans parler d'Hiram, du temple de Salomon et de l'Étoile Flamboyante ? etc., etc... »

Ces questions sont très naturelles, très sensées. Malheureusement, on ne voit pas

1. Les titres des chapitres sont de l'éditeur.

que l'histoire, ni même la tradition orale ait daigné répondre. Notre origine est toujours couverte d'épaisses ténèbres et tous les efforts des frères bien intentionnés pour éclaircir un fait aussi intéressant ont été jusqu'à présent à peu près inutiles. Depuis quelques années on a tâché de nous montrer sous l'enveloppe des allégories maçonniques les vicissitudes de l'ordre des T[empliers]. A cet égard, il est bon de rappeler un axiome qui paraît incontestable en fait de types et d'allégories, *c'est que le type qui représente plusieurs choses ne représente rien*. Il y aurait des choses infinies à dire sur le caractère des vraies allégories, et sur l'excès de déraison où des écrivains d'ailleurs très estimables se sont vus entraînés par la fureur de chercher et d'expliquer des mystères. Mais il faut se restreindre, et l'on se contentera d'une seule observation. Le type d'Hiram est antérieur ou postérieur à la ruine des T[empliers]. Dans la première supposition ce n'est plus qu'une allégorie fautive, ou du moins arbitraire et tirillée, quant à l'ordre des T[empliers], et il faut chercher plus loin la vraie explication d'Hiram. Dans la seconde il n'est pas encore prouvé que nos cérémonies aient été réellement instituées

pour représenter ce fameux événement et en éterniser la mémoire, à moins que nous ne voulions tomber dans le sophisme populaire : *Post hoc, ergo propter hoc*. Et si nos cérémonies sont vraiment l'emblème des vicissitudes de l'ordre des T[empliers], il ne nous reste que le regret d'avoir été maçons ; car nous aurons employé dans ce cas notre temps et nos facultés d'une manière bien peu philosophique. Qu'importe à l'univers la petite aventure de Casal ? Et pour trancher le mot, qu'importe à l'univers la destruction de l'ordre des T[empliers] ? Le fanatisme les créa, l'avarice les abolit : voilà tout. Quant aux cruautés qui accompagnèrent ce coup d'autorité, il faut gémir sur cette page de l'histoire, comme sur presque toutes les autres. Mais il n'est pas impossible que des crimes réels de la part des T[empliers] aient fourni des prétextes plausibles à l'avidité de Philippe le Bel. Quoiqu'il en soit, s'il fallait instituer des sociétés pour déplorer périodiquement les grandes catastrophes et les crimes fameux de l'autorité coupable ou égarée, la population de l'univers ne pourrait y suffire.

Il paraît donc qu'on ne devrait pas être flatté de trouver l'origine de la Maçonnerie

dans l'ordre des T[empliers]. Mais tout nous engage à croire que nos mystères tiennent à quelque chose de grand et de vraiment digne de l'homme. En faisant abstraction de cette multitude de grades faux ou même dangereux inventés par la fraude ou le caprice, qui pourrait n'être pas frappé de l'accord de tous les maçons sur les trois premiers grades de la Maçonnerie ? La licence et l'anarchie malheureusement introduites dans la plupart des ¹ n'ont jamais pu effacer ces traits primitifs, et malgré le laps des temps, l'éloignement des lieux, la diversité des langues, ils sont toujours demeurés les mêmes à quelques légères différences près.

Encore une fois l'on ne s'assemble pas, ou du moins, on ne s'est pas toujours assemblé pour répéter quelques formules évidemment ridicules si elles n'ont point de but. Certainement, l'on ose le dire, l'ordre n'a pu commencer par ce que nous voyons. Tout annonce que la Franc-Maçonnerie vulgaire est une branche détachée et peut-être corrompue d'une tige ancienne et respectable. Néanmoins, malgré les espérances dont la plupart des Frères se flattent à cet égard,

1. Rites, sans doute. Ici le manuscrit porte deux rectangles enchevêtrés.

on se croit obligé de mettre sous les yeux de Votre A. S. l'extrait d'un livre anglais imprimé depuis peu de temps et qui paraît jusqu'à un certain point contrarier ces espérances ¹.

L'auteur du livre cité dans la note (dont on n'a pu lire que cinq à six fragments dans les journaux) parle de l'état des arts en Angleterre dans les XIII^e et XIV^e siècles. Voici comment il s'exprime au sujet de l'architecture : « L'opulence du Clergé et le zèle
« des laïques fournissaient des fonds suffi-
« sants pour bâtir un si grand nombre
« d'églises et de monastères qu'on trouvait
« difficilement les ouvriers nécessaires. Les
« Papes intéressés à favoriser ces sortes de
« fondations accordèrent des indulgences au
« corps des maçons pour en augmenter le
« nombre, ce qui réussit parfaitement, sur-
« tout en Angleterre... Des Italiens, des
« réfugiés Grecs, des Français, des Allemands,
« des Flamands se réunirent et formèrent
« une société d'architectes. Ils se procu-
« rèrent des bulles de Rome et des privi-
« lèges particuliers, et ils prirent le nom de
« Francs-Maçons. Ils passèrent d'une nation

1. V. Rob. Henri's *History of Great Britain*, in-4^o, t. IV, London, 1781. (Note de Maistre.)

« chez l'autre, lorsqu'il y avait des églises
« à bâtir, et, comme nous l'avons dit, on
« en bâtissait prodigieusement alors. Les
« maçons suivaient un règlement fixe. Ils
« dressaient un camp à portée de l'édifice
« à élever ; un intendant ou inspecteur avait
« le gouvernement en chef, chaque dizaine
« un supérieur qui conduisait les neuf autres.
« Par charité ou par pénitence, les *gentle-*
« *men* du voisinage fournissaient les maté-
« riaux et les voitures. Ceux qui ont vu leurs
« registres dans les comptes des fabriques
« de nos cathédrales rendus il y a près de
« 400 ans, ne peuvent qu'être étonnés de
« l'économie et de la promptitude avec
« lesquelles ils élevaient les plus vastes bâ-
« timents. »

Il est remarquable que ces sortes d'établissement coïncident avec la destruction des T[empliers]. Les Frères de toutes les nations réunis au Convent général peuvent suivre la voie indiquée par l'auteur anglais, et faire sur cet article des recherches que le défaut de bibliothèque et surtout de livres étrangers interdit à l'auteur de ce mémoire.

Mais comme la connaissance de notre vraie origine ne serait pour nous qu'un objet de pure curiosité, si elle ne nous découvrait

pas de nouveaux devoirs et d'importantes vérités, quand même nos espérances seraient frustrées, quand même nous serions condamnés à rire de notre origine (on fait la supposition la plus fâcheuse), il semble que nous ne devrions pas nous décourager ni trancher le lien qui nous unit. Ne peut-on être utiles et vertueux sans devanciers ? Nous sommes tous réunis au nom de la Religion et de l'humanité. Nous pouvons répondre de la droiture de nos intentions. Prenons hardiment l'édifice par les fondements, et, au lieu de renouveler, créons !

LES SUPÉRIEURS INCONNUS

— Ici nous sommes arrêtés par une des questions de Votre A. S. — Avons-nous des Maîtres ? Non, Monseigneur, nous n'en avons point. La preuve est courte, mais décisive. C'est que nous ne les connaissons pas. Nous sommes entrés librement dans l'ordre : on n'y connaît d'autre lien que celui des volontés. Ce que chacun de nous a promis en entrant, il doit le tenir ; c'est à quoi se bornent nos obligations. Comment pourrions-nous avoir contracté quelque engagement tacite envers des Supérieurs cachés, puisque dans le cas où ils se seraient fait connaître, ils nous auraient peut-être déplu, et nous nous serions retirés ?

Au surplus, on parle ici au nom de tous les hommes qui portent le nom de Maçon, car, s'il n'est question que des frères de notre régime, sans doute nous reconnaissons un Supérieur : c'est celui que nos vœux portent à la tête de l'ordre entier, et pour qui nous désirons inspirer à tous les maçons de l'univers les mêmes sentiments qui nous animent.

Il paraît donc que, n'ayant point de Supé-

rieur général, nous ne devons consulter que nous-mêmes pour élever le nouvel édifice que nous projetons, et lui donner la forme et les proportions que nous estimons convenables.

LES TEMPLIERS

Mais, si nous pouvons concevoir et exécuter nos plans avec la plus grande liberté, devons-nous laisser subsister quelque chose de l'ordre des T[empliers] ? Quoiqu'on n'ignore point que, sur cette question, plusieurs frères ont cru devoir se déterminer pour l'affirmative ¹, il semble néanmoins (si l'on ne se fait pas parfaitement illusion) qu'une foule de considérations doivent nous entraîner à l'opinion contraire.

Passons, si l'on veut, sur l'inconvénient palpable de nous exposer en pure perte, d'alarmer des gouvernements ombrageux sans aucun avantage possible pour nous ni pour nos semblables ². On a déjà assez pesé sur cette considération. Jugeons plutôt des choses par elles-mêmes.

L'idée d'un moine soldat ne pouvait germer que dans une tête du xii^e siècle. Mais, que dans le xviii^e, il existe une société qui ait pour but principal de célébrer les malheurs

1. Telle était l'opinion de Willermoz, comme il l'écrivit à Maistro le 9 juillet 1779 (dossier *Illuminés*).

2. La thèse de l'origine templière avait, en effet, un caractère plutôt hostile à la Monarchie et à la Papauté.

d'une de ces fraternités guerrières et qui s'honore de tenir à elle par une filiation plus que suspecte, c'est ce qui peut sembler un peu singulier.

Pour ne parler ici que de l'ordre des T[empliers], par quel endroit ont-ils bien mérité du genre humain ? Ils protégeaient, dit-on, les chrétiens que leur piété conduisait au Saint-Sépulcre. Mais tous ces chrétiens auraient mieux fait de prier Dieu dans leurs paroisses ¹. C'est bien à eux qu'il fallait dire :

*Est-ne Dei sedes nisi Terra et Pontus et Aer ?
Et Cælum et Virtus ? Numen quid quæritis ultra ?* ²

Et quand nous tiendrons compte aux chevaliers T[empliers] de ce léger mérite, on serait toujours forcé d'avouer qu'ils ne le conserverent pas longtemps. Soixante ans après leur institution, nous les voyons en France et dans le reste de l'Europe ; et dès lors on sait quelle fût leur conduite. A Dieu ne plaise

1. Maître changera d'avis plus tard sur les Croisades. Cf. *Du Pape*, discours préliminaire, et l. III, ch. VII. « Je n'ai jamais pu souffrir d'entendre parler contre les Croisades. Ce sont propos de vilains », écrivait-il même, le 20 juillet 1819 à l'officier de marine russe qui s'avait reconduit de Russie en France. *Œuvres complètes*, t. XIV, p. 180.

2. Dieu n-t-il d'autre siège que la Terre, la Mer et l'Air ? Que lo Ciel et la Vertu ? Pourquoi cherchez-vous autre part la divinité ? — *Lucain*.

qu'on veuille adopter les accusations horribles intentées contre ces malheureux : ne croyons pas à leurs crimes puisque l'histoire permet d'en douter. Mais remarquons aussi que l'homme estimable n'a jamais besoin de prouver qu'il n'est pas un monstre. Il est certain que les mœurs des T[empliers] étaient mauvaises ; et peut-être ne faudrait-il pas d'autre preuve de l'opinion publique à leur égard qu'une expression proverbiale qu'après plus de quatre siècles nous retrouvons encore dans la langue française¹.

Il semble donc que tout nous invite à faire divorce complet avec l'ordre des T[empliers]. Tous les changements projetés ne font qu'en montrer davantage la nécessité. Car, on le demande, n'est-ce pas une dérision de renoncer aux biens, à la règle, au nom et jusqu'à l'habit de l'ordre, et de s'obstiner cependant à vouloir être T[emplier] ? Si l'on peut parler clair, c'est tout à la fois prétendre l'être et ne l'être pas. En un mot, si la maçonnerie n'est que l'emblème des T[empliers], elle n'est rien, et il faut travailler sur un nouveau plan. Si elle est plus ancienne, c'est une raison de plus pour des hommes de

1. Boire ou jurer comme un Templier

renoncer à de vaines formules et de quitter des mots pour des choses.

Mais, dira-t-on, il y a des raisons de croire que les T[empliers] étaient In[itiés]. Dans ce cas, on a lieu de s'étonner qu'ils eussent si peu profité de connaissances aussi sublimes. Au surplus, il est certain 1^o que l'In[itiation] est plus ancienne que les T[empliers]; 2^o qu'elle a subsisté depuis eux; 3^o que pour se propager parmi quelques hommes choisis elle n'a pas eu besoin du ministère exclusif de leurs prétendus successeurs. Quand nous supposerions donc que les T[empliers], ou, ce qui paraît seulement possible, quelques-uns d'entre eux auraient possédé la *science*, ce ne serait point une raison pour nous de prétendre nous identifier avec leur ordre.

Il semble même qu'on doit faire un pas de plus et proscrire absolument dans la nouvelle formation tout ce qui peut tenir à la Chevalerie. Ces sortes d'institutions sont excellentes, mais il faut les laisser à leur place. La noblesse est une de ces plantes qui ne peuvent vivre qu'au grand air. Qu'est-ce qu'un chevalier créé aux bougies dans le fond d'un appartement et dont la dignité s'évapore dès qu'on ouvre la porte? En général on désirerait bien vivement voir dispa-

raître tous les mots qui ne signifient pas des choses.

Comme il est nécessaire, avant de bâtir, de déblayer le sol, il a paru convenable d'examiner ce que nous ne devons pas être, avant de rechercher ce que nous devons être. Il ne s'agit donc plus actuellement que de traiter cette seconde question.

LES MYSTÈRES ANTIQUES

Avant de hasarder quelques réflexions sur ce sujet, établissons d'abord deux propositions préliminaires qui ne seront contestées par nul maçon un peu instruit.

1^o Les Frères les plus savants de notre Régime pensent qu'il y a de fortes raisons de croire que la vraie Maçonnerie n'est que la *Science de l'homme* par excellence, c'est-à-dire la connaissance de son origine et de sa destination. Quelques-uns ajoutent que cette Science ne diffère pas essentiellement de l'ancienne initiation grecque ou égyptienne.

Quel que soit le succès de nos recherches sur l'origine de la F[ranc]-M[çonnerie]¹, on n'est pas moins décidé à s'occuper fortement des vérités sublimes connues de Votre A. S., à les fixer et à les propager dans l'ordre pour le bonheur de l'humanité.

Il faut donc regarder comme un point arrêté que ces connaissances feront la base principale de l'ordre. Mais, comme on veut multiplier ces bases et que la prudence

1. Variante : Quand on ne parviendrait point à l'établir identité de la Maçonnerie et des anciens Mystères...

semble en effet l'exiger, afin qu'on puisse tirer parti de tous les Frères suivant la nature et l'étendue de leurs talents, il s'agit de montrer de quelle manière il convient de subordonner ces différentes bases les unes aux autres pour former un tout aussi parfait que la faiblesse humaine peut le permettre.

Au sujet de la première proposition, on croit pouvoir assurer avec confiance Votre A. S. que tous les efforts des frères les plus habiles pour établir l'identité des anciennes initiations avec l'initiation maçonnique, n'auront et ne peuvent avoir aucun succès.

Personne n'ignore que l'ancienne Initiation était couverte du voile le plus épais, que les initiés s'engageaient au silence sous le serment le plus sacré, et que les lois accordant toute leur protection à ces institutions sacrées allèrent jusqu'à décerner la peine de mort contre l'imprudent qui aurait osé en divulguer les secrets.

Si ces lois avaient toujours été rigoureusement respectées, l'impossibilité de pénétrer le sens des anciens Mystères serait démontrée. Mais voyons si ce secret n'a point eu le sort de tant d'autres, s'il est impossible de soulever un coin du voile, et si l'on ne peut au moins arracher à cette silencieuse Anti-

quité quelques traits épars qui nous mettent sur la voie ¹.

« Les Prêtres Égyptiens, dit Plutarque ², disent que non seulement de ces dieux-là (Isis et Osiris) mais encore de tous ceux qui ont été engendrés et ne sont point incorruptibles, les corps en sont demeurés par devers eux là où ils sont révéérés et honorés, et les âmes étant devenues étoiles en reluisent au ciel. »

Il est à peine nécessaire de remarquer que l'initiation grecque était fille de l'égyptienne et dévoilait les mêmes dogmes. Diodore, Hérodote, Pausanias, ou, pour mieux dire, tous les Anciens, sont d'accord sur cet article. Or, il y a grande apparence qu'une des vérités principales qu'on apprenait dans les mystères d'Eleusis était précisément celle que les Prêtres Égyptiens, selon Plutarque, enseignaient de toute antiquité, savoir que les dieux du peuple avaient été des hommes.

1. Première version : Il n'en faudrait pas davantage pour nous faire sentir qu'on s'épuisera toujours en efforts inutiles pour pénétrer le sens des anciens Mystères. Mais si l'on veut s'en convaincre davantage, il suffit de jeter un coup d'œil rapide sur les ouvrages publiés jusqu'à ce jour dans lesquels on a traité ce sujet directement ou indirectement. Que nous ont appris les recherches de tant d'érudits ? Rien ou presque rien. On peut même dire que quelques traits généraux échappés çà et là aux écrivains de l'Antiquité sont propres à nous décourager.

2. Plutarque, *De Iso et Osiride*, trad. d'Amyot. (Note de Maistro.)

On ne croit pas même qu'il soit possible d'en douter puisque Cicéron, initié en Grèce, fait dire à l'un de ses interlocuteurs dans son livre *De la Nature des Dieux* : « Comment pouvez-vous ignorer, vous qui êtes initié, que les dieux honorés par la multitude étaient des hommes, qu'on montre encore leurs tombeaux, etc. »¹ On sent qu'il pouvait être utile, il y a deux ou trois mille ans, de montrer le néant des fables consacrées par la crédulité populaire, mais que nous importe à nous chrétiens du XVIII^e siècle ? On peut même ajouter que les anciens philosophes n'avaient pas besoin de ces instructions, et la chose est claire pour qui connaît leurs ouvrages.

« Les Mystères augustes et sacrés d'Eleusis, dit encore le même Cicéron, de même que ceux de Samothrace et de Lemnos, nous instruisent plutôt de la nature des choses que de celle des dieux². »

Ailleurs, cependant, il nous dit que ces Mystères « apprenaient non seulement à

1. L'auteur anglais cité ci-dessous (p. 80) pense de même que cette vérité était le grand secret des Mystères : The very secret of the Mysteries, — the great arcanus that their hero-gods were no more than dead men (*Critical inquiry*, etc., p. 269, in not.) (Note de Maistre.) — Ce n'est pas tout à fait ce que dit Plutarque ; cf. la nouvelle traduction d'*Isis et Osiris*, par M. Mario Meunier.

2. Cicéron, *De natura deorum*, l. 1, vers. fin... (Note de Maistre.)

vivre avec agrément mais encore à mourir avec plus d'espérance »¹.

Isocrate et Épictète cités dans l'*Histoire du Ciel*², tiennent le même langage : « Ceux qui ont part aux Mystères, dit le premier, s'assurent de douces espérances pour se moment de leur mort, et pour toute la durée de l'éternité. » — « Tous ces Mystères, dit le second, ont été établis par les anciens pour régler la vie des hommes et pour en éloigner le désordre. »

Pour qui pèsera de sang-froid ces sortes de textes qu'il ne serait pas difficile de multiplier, il paraîtra très probable que l'initiation grecque apprenait ou rappelait fortement l'existence d'un principe souverain, l'immortalité de l'âme, le néant des dieux du peuple et quelques vérités physiques et morales.

Voilà, dira-t-on, de grandes choses. — Elles pouvaient être telles pour les Anciens, mais elles ne le sont plus pour nous. En général nous tenons compte à l'Antiquité de tous les efforts qu'elle a faits pour s'approcher du vrai ; et en cela nous sommes justes, mais il ne fallait pas se laisser aveugler au point de

1. Cic., *De Legibus*, l. 2. (Note de Maistre.)

2. T. I, p. 400. (Note de Maistre.) — De l'abbé Pluche.

méconnaître la supériorité que nous a donnée l'Évangile.

Lorsque nous éprouvons un mouvement de respect en lisant les discours que l'hiérophante tenait aux initiés¹ et l'hymne plus admirable encore du philosophe Cléanthe², peut-être en serions-nous un peu moins frappés, si nous voulions réfléchir que le mérite intrinsèque de ces deux morceaux se réduit à exprimer en beaux vers grecs la première leçon de nos catéchismes.

Cicéron nous dit d'après Platon, dans un ouvrage qui malheureusement ne nous est pas parvenu en entier : « Il est difficile de parvenir à la connaissance de cet Être qui est comme le Père de tout ; et, quand on l'aurait découvert, ce serait un crime de le dévoiler. »³

Voyez, Monseigneur, avec quelle majestueuse réserve, Cicéron faisait pressentir la première et, comme nous le croyons mainte-

1. Il a été cité par Eusèbe de Césarée, *Demonst. Evang.*, — et par saint Clément d'Alex., *Admon. ad Gent.*... (Note de Maître.)

2. Dans Stobée, *Eclog. phys.* (Note de Maître.)

3. Atque illud quidem quasi parentem hujus universitatis invenire difficile et cum jam inveneris indicare in vulgus nefas (*Timæus seu de universo*). Inter fragm[enta] Cic[er]onis]. On trouve une maxime à peu près semblable dans les livres attribués à l'ancien Thot : « Il est difficile de connaître Dieu et impossible de l'exprimer. » Saint Justin rapporte cette phrase avec éloge in *Exhart. ad Græc.*... (Note de Maître.)

nant, la plus simple des vérités : l'existence de l'Être Suprême.

Objectera-t-on que ces grands hommes n'ont pas tout dit ; que le secret était rigoureusement observé, etc. ? A cela on répond que si la loi du secret n'a jamais été violée, il est fort inutile d'entreprendre de l'expliquer de nos jours, mais que si elle l'a été dans les ouvrages qui nous sont parvenus, toutes les indiscretions nous sont connues. Il est inutile de se faire illusion : l'Antiquité est une mine fouillée. Après Fabricius, Le Clerc, Cudworth, Mosheim, Petau, Huet, Brucker, Stanley, Warburthon, Gêbelin ¹, etc. je ne sais comment nous pouvons nous flatter de découvrir encore, non quelques vérités éparses, mais un corps de doctrine tel que celui que nous possédons. On fera même à cet égard une remarque générale qui paraît avoir un certain poids, c'est que si les anciens sages avaient possédé nos connaissances, l'on en trouverait des traces frappantes à chaque page de leurs écrits. On peut, sans être indiscret, dire mille choses parfaitement *claires pour les adeptes* et tout à fait *inintelligibles pour le reste des hommes*. Or, non

1. On remarquera le nom de cet occultiste, précurseur de Fabre d'Olivet, et auteur du *Monde Primitif*.

seulement on ne trouve rien de pareil dans tous leurs ouvrages, mais l'on y rencontre une foule de passages qui supposent l'ignorance de notre doctrine. Par exemple, dans le fragment cité, Cicéron se demande : « Quelle est donc la cause qui a pu déterminer le Créateur de l'univers à lui donner l'être ? » Certes, c'était ici le cas de parler clair, du moins pour nous ; mais la réponse est curieuse : « *Probitate videlicet præstabat ; probus autem invidet nemini ; itaque omnia sui similia generavit : hæc nimirum gignendi mundi causa justissima, etc...* »¹. C'est en vain qu'on irait déterrer dans les anciens quelques textes qui paraissent annoncer quelques connaissances de la dégradation de l'homme, et d'une régénération future, etc. Car toutes ces idées vagues n'étaient que des *restes plus ou moins faibles de la Tradition primitive*, qu'on retrouve dans toutes les nations de l'univers et si l'on veut établir sur cette base la réputation des anciens philosophes, il faut aussi soutenir qu'il y avait des initiés en Amérique, puisqu'on

1. *Traduction* : « C'est qu'il était suprêmement bon ; l'être bon en effet n'est envieux de personne ; ainsi engendra-t-il toutes choses semblables à lui-même : telle est certainement la cause la plus probable de la création. »

y a retrouvé des traces de ces mêmes vérités¹.

Il ne sera peut-être pas inutile d'observer encore que dans les temps qui précédèrent et suivirent de peu l'établissement du Christianisme, non seulement le secret ne fut plus aussi religieusement gardé, mais il devint tout à fait nul. Les passages cités prouveraient seuls que les I[nitiés] ne se faisaient pas difficulté d'exposer au moins en termes généraux ce qu'on y apprenait. Mais il y a mille preuves que le prétendu secret couvrirait les rues².

Au surplus, en avançant que les Mystères annonçaient tout au plus le premier et le dernier article du Symbole des Chrétiens, l'on a fait la supposition la plus favorable à l'Antiquité ; car si l'on voulait la traiter avec rigueur, on demanderait comment il est possible que les Sages anciens aient parlé d'une manière si équivoque sur les dogmes

1. V. le *Tableau Naturel*. (Note de Maistre.). — Il s'agit de l'ouvrage de Saint-Martin le théosophe, dont, une fois de plus, nous saisissons l'influence exercée sur la pensée maistrienne. L'idée en question se trouve dans le chapitre x du *Tableau Naturel* (édit. de 1900, p. 118). Il est important de constater que la théorie maistrienne de la Tradition universelle, du Christianisme synthèse en quelque sorte de toutes les religions dont les plus fausses mêmes sont des débris de la Révélation Primitive, se rattache à la Théosophie et à Saint-Martin en particulier.

2. V. surtout Apulée, Warburthou (*Divine legislation of Moses*) et M. Gêbelin, *Monde primitif, Histoire du Calendrier*. (Note de Maistre.)

capitaux de la Religion naturelle. Si l'on s'obstine à regarder Memphis, Eleusis, Samothrace, etc., comme les *réservoirs* de la vérité, que n'allaient-ils y puiser ? Pourquoi tant d'incertitudes, de contradictions, d'absurdités même dans les écrits qu'ils nous ont laissés sur l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme ? Pourquoi tant de doute et de déraison jusque dans le *Phédon* ? Pourquoi Cicéron, après avoir fait disputer trois personnages imaginaires sur la première de ces vérités, finit-il par dire que l'opinion de celui qui défendait l'existence des Dieux et la Providence lui semblait *ad veritatis similitudinem propensior*¹. — Quelle modestie ! Et qu'on ne s'en laisse point imposer par quelques passages ronflants dont on fait retentir les collèges. Car pour juger sainement des écrits que nous ont laissés les anciens philosophes, il ne faut jamais perdre de vue les considérations suivantes :

1^o Si l'on trouve dans leurs écrits des textes qui paraissent décisifs en faveur de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme, ils sont contredits par des textes diamétralement contraires et tout aussi décisifs.

1. Traduction : approcher davantage de la vérité.

Par exemple, Empédocle, dont on nous cite des passages qui sembleraient devoir le placer à côté de Clarke, est accusé nettement de matérialisme par Plutarque, Cicéron et Macrobe, et nous avons de lui un vers laconique qui n'a pas besoin de commentaire : le voici à peu près :

*L'esprit n'est que ce sang qui fait battre mon cœur*¹.

2^o Rien n'est plus constant à l'égard des Philosophes anciens que leur méthode de la *double doctrine* : ils en avaient une pour eux et l'autre pour le peuple ; et c'est ce qui peut expliquer en partie les contradictions qui se rencontrent dans leurs ouvrages.

3^o Lorsqu'on rencontre chez les auteurs anciens des passages qui supposent clairement l'existence de l'âme après la dissolution du corps, il ne faut pas d'abord se hâter de conclure : « donc l'auteur croyait à l'immortalité de l'âme » ; car, pour la plupart des philosophes cette existence future n'était que la résolution de l'âme dans le grand tout dont elle n'était qu'un extrait. Ainsi, elle n'avait plus après la mort d'existence in-

1. Αἷμα γὰρ ἀνθρώποις περὶ καρδίαν ἐστὶ Νόημα. — V. Plut., *De Plac. Phil.*, l. 5 ; — Cic., *Tusc. Quest.* 1,9 ; — Macrob., in *Somn. Scip.*, 1,14 ; — Davis, *ad Cicer. Tusc.*, loc. cit. (Note de Maistre.)

dividuelle. Une comparaison fort connue rend ceci sensible. — Qu'on imagine une bouteille pleine d'eau flottant dans l'océan ; voilà notre existence actuelle. Cassez cette bouteille ; voilà la mort. — Lors donc qu'un philosophe ancien nous dit qu'à la mort l'esprit se réunit à son principe et le corps à la matière dont il est tiré, etc., on sait ce que valent ces expressions, familières surtout aux stoïciens dont le *Tout* m'a toujours semblé parent de très près à celui de Spinoza ¹.

C'est donc avec raison qu'un savant anglais décide sans balancer que toutes les subtilités des philosophes grecs n'aboutirent qu'à leur faire rejeter la première et la plus importante de toutes les vérités ².

*Mais j'entends déjà d'ici
Frémir tout le Zénonisme
D'entendre traiter ainsi
Les grands saints du Paganisme.*

Pardon ; mais ce n'est pas notre faute si le sage Antonin a défini la mort : « *la sépa-*

1. Toutes ces observations qu'on ne fait qu'indiquer ont été développées et présentées dans toute leur force par l'évêque Warburton (*Divin Legist. of Moses*) et par son défenseur anonyme dans l'ouvrage intitulé : *A critical inquiry into the opinions and practice of the ancient Philosophers concerning the nature of the soul and future state and their method of the Double Doctrine*. London, 1748, in-8°. (Note de Maistre.)

2. « It is a very strong proof of the necessity of the Gospel of Jesus. » (Note de Maistre.) — Traduction : « C'est une très forte preuve de la nécessité de l'Évangile de Jésus. »

ration ou dissolution des éléments dont chaque être vivant est composé, et rien de plus » ; — si Épictète nous dit encore avec plus d'énergie : « *que la mort est le passage de ce qui est, non point à ce qui n'est pas, mais à ce qui n'est pas actuellement* » ; en sorte que l'homme deviendra après sa mort « *quelque autre chose dont le monde a besoin* » ; — si Sénèque après avoir dit que les morts sont heureux ou nuls, fait un pas de plus et nous déclare sans détour que la mort « *nous conduira au même état de repos où nous étions avant que de naître, et qu'il est aussi absurde d'avoir pitié d'un mort que de celui qui n'est pas né*¹. »

Mais qui sait si les partisans de l'Antiquité ne nous diront pas encore qu'il ne faut point juger les connaissances mystérieuses des Anciens par les écrits des philosophes, qui peut-être n'y ont jamais été admis, *que Dieu se cache aux superbes*, etc. Dans ce cas il faut croire que les savetiers d'Athènes et de Rome pouvaient être initiés aux plus sublimes connaissances, tandis que Socrate, Platon, Marc-Aurèle, Cicéron, Épictète, etc., n'étaient que de *petits maçons bleus*, mais

1: C'est d'après ces belles maximes que Montaigne disait : « La mort ne t'importe pas vif, parce que tu es vif, mort, parce que tu es mort. » (Note de Maître.)

comme ces bonnes gens ne nous ont transmis aucun monument de leur bonheur, il faudra s'en tenir à : *cela peut être.*

On ose se flatter que V. A. S. ne désapprouvera pas cette petite digression écrite à la hâte ; la vérité résultant du choc des opinions, il est permis de combattre celle de quelques Frères qui veulent absolument trouver la Maçonnerie dans l'initiation grecque ou égyptienne. Prouvons que nous ne sommes pas des *hommes nouveaux*, mais faisons-nous une généalogie claire et digne de nous. *Attachons-nous enfin à l'Évangile et laissons là les folies de Memphis.* Remontons aux premiers siècles de la Loi sainte. Fouillons l'antiquité ecclésiastique. Interrogeons les Pères l'un après l'autre. Réunissons, confrontons les passages. *Prouvons que nous sommes chrétiens.* Allons même plus loin : *La vraie religion a bien plus de 18 siècles :*

Elle naquit le jour que naquirent les jours.

Remontons à l'origine des choses, et montrons par une filiation incontestable que notre système réunit au dépôt primitif les nouveaux dons du Grand Réparateur. ¹

1. Le Christ,

LE RECRUTEMENT DES LOGES

Il est temps de revenir sur ses pas. Il n'est pas douteux, comme l'a déjà remarqué, que le grand but de la Maçonnerie sera la *Science de l'Homme*. Mais, comme nous ne saurions prendre des précautions trop rigoureuses, afin de prévenir par le choix et par l'examen des personnes l'avilissement de l'initiation maçonnique, il est nécessaire de donner à notre société des buts secondaires qui puissent occuper des hommes de différents caractères et nous mettre à même de les juger. Mais pour tirer le plus grand bien possible de la régénération de l'ordre, il faut trouver un arrangement de choses suivant lequel les différents degrés de l'examen et des suspensions tournent au profit de l'individu, de l'ordre entier et de la patrie.

On ose croire qu'il n'est pas impossible d'y parvenir en faisant marcher de front la politique et la religion. Et puisque V. A. S. a bien voulu permettre à chaque Frère de lui présenter ses propres spéculations, on prend la liberté de lui représenter que l'ordre deviendrait une des institutions les plus

utiles à l'humanité si, toute la Maçonnerie étant divisée en trois grades, le premier avait pour but les actes de *bienfaisance* en général, l'étude de la morale et celle de la *politique* générale et particulière; — le second la *réunion des sectes chrétiennes* et l'*instruction des gouvernements*; — le troisième la *révélation de la révélation* ou les connaissances sublimes dont nous nous occupons. Avant que de développer ce plan, remarquons d'abord deux fautes dans le régime actuel d'autant plus capitales qu'on les commet dès le premier pas :

1^o Pour les simples grades bleus, c'est-à-dire pour l'entrée dans l'ordre, on n'exige point que le candidat présente l'approbation de ses concitoyens, c'est-à-dire qu'on s'expose au danger de souiller l'ordre. Jamais nous ne nous sommes servis à Chambéry de la tolérance accordée par le nouveau code et l'expérience même nous a convaincus que nous avions pris le bon parti. On nous présenta pour le premier grade un particulier, sujet du Roi, mais habitant d'une autre ville : nous estimions ses proposants; rien ne parlait contre lui, et, à s'en tenir au code, il était reçu sans difficulté. Cependant, pour ne pas nous écarter d'un système invariablement

adopté, nous écrivîmes dans sa patrie où il fut rejeté pour ainsi dire par acclamation. En général ne choisissons jamais que des hommes dont nous connaissions les mœurs par tous les moyens possibles. C'est une bien petite consolation lorsqu'on a fait un mauvais choix de penser qu'on peut retarder ce sujet dans sa marche maçonnique ou même l'exclure de l'ordre, car c'est un grand malheur d'être réduit aux moyens violents ; et quant aux suspensions, le public, très peu au fait de notre hiérarchie, nous juge en masse. Personne n'ignore d'ailleurs que la Société regorge de ces caractères douteux, assez mauvais pour nuire à l'ordre dans l'opinion des hommes, sans l'être assez pour motiver l'exclusion. Il paraît donc qu'il faut passer l'éponge sur cet article du code actuel.

2^o Un autre abus non moins frappant, c'est celui qu'on commet à l'occasion de la religion du candidat ; lorsqu'il est à genoux et sur le point de prêter serment, on lui dit : « *Le livre que vous touchez est l'Évangile de saint Jean : y croyez-vous ?* » — Quelle imprudence ! Voilà un jeune homme qui n'a pas la moindre idée du vrai but de la Maçonnerie, qui peut-être ne croit pas en Dieu (car quelle supposition ne peut-on pas faire

dans ce siècle ?) et vous allez lui demander brusquement au milieu de 40 personnes, s'il croit à l'Évangile ! — Qu'on y réfléchisse bien, et l'on verra qu'une pareille demande est une légèreté impardonnable, et que la réponse qui suit est très souvent un crime. Sans doute il importe de s'assurer des sentiments religieux du candidat, mais à cet égard, il faut marcher entre la rigueur et le relâchement. Il suffira donc de déclarer tout simplement au candidat que nous nous faisons une loi d'apporter dans le choix des personnes la plus scrupuleuse sévérité et que nous ne comptons guère sur la probité qui n'a point de base. Il est prié de voir s'il a quelque répugnance de signer la profession de foi suivante :

« Je certifie sur mon honneur que je crois fermement l'existence de Dieu, la spiritualité, l'immortalité de l'âme, les peines et les récompenses de la vie future, sans exclusion des autres vérités de ma religion sur lesquelles je ne suis pas interrogé. »

Il paraît qu'il ne nous en faut pas davantage dès que le candidat aura l'esprit droit et le cœur bien fait. Si malheureusement il doute de quelqu'un de nos dogmes, guérissons ses blessures au lieu de le repousser.

CÉRÉMONIES ET RÉGLEMENTS.

ŒUVRES DE BIENFAISANCE.

(LE PREMIER GRADE)

En voilà assez sur les préliminaires de la réception. Entrons en loge, et, avant de développer le plan constitutionnel, voyons encore s'il faut conserver l'appareil des cérémonies ? A cet égard on ose assurer V. A. S. que c'est ici un des points les plus essentiels. Quelques Frères croiront peut-être faire preuve de philosophie en frappant sur les cérémonies, mais dans ce cas ils en manqueraient. Il n'est pas concevable à quel point les formes et l'appareil des cérémonies frappent les hommes les plus sages, leur en imposent et servent à les retenir dans l'ordre. On ne peut regarder autour de soi sans trouver des preuves de cette vérité. Chez les calvinistes, la mesquinerie du culte a porté un coup mortel à la religion. L'établissement de l'uniforme militaire a peut-être fait une révolution en Europe, etc... Mais pour ne parler que de nous, trente ou quarante personnes silencieusement rangées le long des murs d'une chambre tapissée en noir ou en vert, distinguées elles-mêmes par des habits sin-

guliers et ne parlant qu'avec permission, raisonneront sagement sur tout objet proposé. Faites tomber les tapisseries et les habits, éteignez une bougie de neuf, permettez seulement de déplacer les sièges : vous allez voir ces mêmes hommes se précipiter les uns sur les autres, ne plus s'entendre, ou parler de la gazette et des femmes ; et le plus raisonnable de la société sera rentré chez lui avant de réfléchir qu'il a fait comme les autres. Travaillons donc à un *rituel, toujours sage et quelquefois auguste*, qu'il soit parfaitement adapté à notre institution future. Qu'on y parle de nos devoirs particuliers, de la morale générale et de l'Être Suprême avec une certaine dignité, également éloignée de la politesse d'une femmelette et de la morgue de ce qu'on appelle un *philosophe*. Gardons-nous surtout de supprimer le *serment*, comme quelques personnes l'ont proposé, par des raisons bonnes peut-être, mais qu'on ne sait pas comprendre.

Les théologiens qui ont voulu prouver que notre serment est illicite ont bien mal raisonné. Il est vrai que l'autorité civile peut seule ordonner et recevoir le serment dans les différents actes de la société ; mais l'on ne peut disputer à un être intelligent le

droit de certifier par le serment une détermination intérieure de son libre arbitre. Le souverain n'a d'empire que sur les actions. Mon bras est à lui ; ma volonté est à moi ! Je dois être bienfaisant. Eh bien ! Je jure de l'être, et cela sans contrainte ni séduction. En le promettant je tiens la main sur un livre que je crois divin, et par cet acte extérieur, j'annonce que je prends Dieu à témoin de mon engagement. Il n'y a rien là de condamnable. — Mais si le prince désapprouve ou proscrit l'association ? C'est une autre question dont il faut laisser la solution à la conscience des Frères, suivant les différentes circonstances. Qu'on interroge à cet égard les maçons de Turin : leur conduite, aussi délicate que celle de leur souverain, peut servir de modèle. Il est temps de revenir au développement du plan constitutionnel.

Une société dont tous les membres s'engagent en entrant à faire tout le bien temporel qui dépend d'eux est sans contredit une institution très respectable, indépendamment de toute autre considération. Mais pour perfectionner ce premier but qui doit être l'objet apparent de tout l'ordre, il faut 1^o étendre et resserrer les lois de la fraternité ; 2^o rendre la bienfaisance plus active ; 3^o forcer

les Frères à des études de morale et de politique.

Il y a longtemps qu'on se plaint que l'union des Frères n'existe que dans les cahiers, et, quoique la Réforme¹ ait déjà fait des efforts pour remédier à ce mal, il s'en faut de beaucoup que tout soit fait à cet égard. On recommande instamment ce point essentiel au zèle et à la sagesse des Frères qui vont se réunir au Convent, afin que le nouveau code contienne des lois strictes en vertu desquelles les devoirs d'un Frère envers l'autre ne soient plus une convenance mais un devoir. Il faut surtout qu'en vertu d'une loi particulière, tout maçon malheureux ou souffrant ait un *droit* formel sur le pouvoir, les talents et l'affection de tous les Frères ; que la loge le recommande à tous les membres de l'association dont il peut avoir besoin, que le prêtre le console, que le magistrat le protège, que l'avocat le défende, que le médecin le soulage, etc., et qu'en proportion du zèle et de l'affection dont ils auront fait preuve, ils reçoivent de la loge entière des remerciements rehaussés par tout ce qu'une politesse

1. Il s'agit de la Réforme écossaise. Maître appartenait, nous l'avons dit, à une loge écossaise réformée du rite de la Stricte Observance templière.

ingénieuse pourra trouver de plus flatteur. Il n'est pas nécessaire d'observer que dans tous les événements heureux ou malheureux qui affectent quelqu'un des Frères, on lui enverra une députation chargée de lui témoigner les sentiments de la loge. Cette députation sera choisie sur tous les Frères et par tous les Frères. La commission sera enregistrée et les députés en rendront compte en pleine loge ; car, encore une fois, *la forme est une grande chose.*

La correspondance étroite avec les Frères étrangers et nos devoirs envers eux, qui constitue essentiellement la *république universelle*, sont encore un objet de la plus grande importance. Il faudra faire sur ce sujet quelques bonnes lois qui puissent établir plus de relation, plus d'union entre les différentes sociétés, et concilier la bienveillance avec la prudence à l'égard des Frères voyageurs.

À ce propos on prend la liberté de proposer à V. A. S. de vouloir bien faire arrêter au Convent une formule de lettre de recommandation dont tous les Frères voyageurs seraient tenus de se pourvoir sous peine de n'être reçus nulle part. Elle devrait être courte et *énigmatique* pour éviter tout inconvénient ; et l'on pourrait encore ajouter une autre

précaution générale qui semble bien importante, c'est que les différents chanceliers qui sont inamovibles fissent passer dans tous les chefs-lieux de l'ordre (dans ceux au moins avec lesquels nous pouvons nous trouver en relation) un modèle invariable de leur seing. On ne voit pas que ces précautions jointes à toutes les autres laissent subsister aucun danger ; et tout Frère muni de la lettre dont il s'agit doit être assuré de trouver partout (toujours au nom du code) politesse, protection et bienfaisance.

En voilà peut-être assez pour attacher un Frère à la Société, puisqu'il y trouverait, indépendamment de tout autre établissement, des avantages très sensibles. Mais nous voulons faire de plus grandes choses pour lui et pour ses semblables ; et nous lui apprendrons que la bienfaisance maçonnique n'est pas circonscrite par les murs de nos loges. C'est ici où s'ouvre devant nous un vaste champ ; et pour le parcourir dignement il faut établir dans chaque loge un *comité de bienfaisance* chargé plus particulièrement de s'informer de tout ce qu'on peut faire de bien et des meilleurs moyens d'y parvenir. Il informera la loge des traits de vertu ou de patriotisme distingués qui doivent être placés

au-dessus de la sphère ordinaire de la simple honnêteté. Si ces actions partent de la classe inférieure de la société, nous pouvons les récompenser de mille manières et lorsque nous aurons acquis plus de consistance, on prend la liberté de croire que l'homme le plus distingué qui viendra de s'honorer par une grande action, ne sera pas médiocrement flatté de recevoir de nous une députation ou une lettre qui lui feront parvenir nos félicitations et nos hommages. Cette récompense aurait quelque chose de républicain qui pourrait intéresser. Si jamais elle était ambitionnée, elle serait également honorable pour celui qui la recevrait et pour ceux qui auraient eu l'art de la faire désirer.

Mais le devoir principal du comité de bienfaisance serait de se mettre, s'il est permis de s'exprimer ainsi, *à la piste du malheur*, de le découvrir et d'en discerner les différents degrés, de repousser l'impudence qui demande et d'amener par la main la honte qui se cache, d'exciter, en un mot, d'éclairer et de diriger la bienfaisance de la loge.

Persuadés que cette vertu ne se borne pas à quelques sacrifices pécuniaires, mais qu'elle prend toutes les formes possibles pour l'avantage de l'humanité, les rédacteurs respectables

du nouveau code apprendront aux Frères combien ils sont loin d'avoir rempli leurs devoirs quand la boîte des aumônes a fait le tour de l'assemblée. Oserait-on représenter encore que dans le système actuel les maçons ne sont presque jamais les ministres immédiats du bien qu'ils font, de sorte que s'il s'agit par exemple de soulager un malheureux, lorsqu'ils ont voté facilement un don en argent, ils se retirent, et n'y pensent plus.

On devrait bien plutôt charger alternativement chaque Frère, et surtout chaque jeune Frère, de s'acquitter au nom de la loge de telle ou telle bonne œuvre qu'on lui prescrirait. Qui ne sait combien la *manière* rehausse les actes de bienfaisance ? Envoyez une pièce d'or à une famille souffrante, ce n'est qu'une *aumône* : portez-la vous-même, c'est un *bienfait*. — D'ailleurs ces sortes d'actes contribuent puissamment à notre perfection morale. L'homme n'est pas créé pour spéculer dans un fauteuil et c'est en faisant le bien qu'on en prend le goût¹.

Non seulement on formera le cœur du maçon dans le premier grade, mais l'on

1. Peut-être Maître pense-t-il aux œuvres de la congrégation de l'Assomption ou des *Messieurs*, et de la confrérie des *Pénitents Noirs* dont il faisait partie dans sa jeunesse.

éclairera son esprit en l'appliquant à l'étude de la *morale* et de la *politique qui est la morale des états*. On discutera dans les loges des questions intéressantes sur ces deux sciences, et l'on demandera même de temps à autre l'avis des Frères par écrit. Sur la politique *on ne se perdra jamais en vains systèmes* ; car la métaphysique de cette science, et en général tout ce qui n'est pas clair et pratique, n'est bon que pour amuser les écoles et les cafés.

Mais le grand objet des Frères sera surtout de se procurer une connaissance approfondie de leur patrie, de ce qu'elle possède et de ce qui lui manque, des causes de détresse et des moyens de régénération. On ne laissera égarer aucun des mémoires que les Frères fourniront sur cet article ; et il n'est pas douteux qu'ils formeront avec le temps le recueil le plus intéressant. Toutes ces études sérieuses feront deux grands biens : elles occuperont les hommes en les perfectionnant, et nous débarrasseront des enfants, surtout des enfants âgés qui font le plus de mal et empêchent le plus de bien.

Quant au rituel de ce grade, il ne paraît pas qu'on doive le tourner de façon à ne laisser espérer rien de plus aux Frères qui y

sont admis. On ne peut exprimer combien ces suspensions, ces espérances vagues qu'on montre de loin et dans un demi-jour, aux jeunes maçons, contribuent à l'ordre en les tenant en haleine. On essuie, il est vrai, quelques instances fatigantes de leur part ; mais les intervalles et l'âge nécessaire (deux articles sur lesquels il ne faudra jamais se relâcher) les préviennent pendant un certain temps. Et d'ailleurs s'il est des Frères qu'on ait résolu de ne pas avancer, il y a mille moyens d'échapper sans affectation à leur impatience. Ainsi le petit inconvénient de fournir trop d'aliments à leur curiosité est racheté par un avantage considérable dont il ne semble pas qu'on doive se priver. Si le maçon est persuadé de tout savoir en entrant dans l'ordre, il n'y aura plus d'ensemble parce que le système anéantira cette espèce d'*attraction*, de zèle et de curiosité qui fait *graviter* les grades inférieurs vers les premiers, les *greffe* les uns sur les autres, et forme le *tout* maçonnique.

On peut croire qu'un maçon exercé dans le premier grade durant un intervalle de temps considérable, pénétré des leçons qu'il aura reçues et des bons exemples qu'il aura vus, est digne de s'élever au second.

L'INSTRUCTION DES GOUVERNEMENTS

(SECOND GRADE)

La *seconde classe* de la Maçonnerie devrait avoir pour but, suivant le système proposé, *l'instruction des gouvernements et la réunion de toutes les sectes chrétiennes.*

On s'occuperait avec un soin infatigable à écarter les obstacles de toute espèce interposés par les passions entre la vérité et l'oreille de l'autorité. Nul prince ne veut le mal, et, s'il l'ordonne, il est trompé. L'opinion publique à cet égard n'est pas équivoque, puisqu'en détestant les agents secondaires de l'injustice on se contente presque toujours de plaindre la *cause première*. Il serait donc bien important de s'appliquer, chacun suivant ses forces, et sans relâche, à déconcerter tous les projets des méchants, et à faire parvenir la vérité partout où elle peut fructifier.

On ajoute que très souvent les princes et les dépositaires de leur puissance désirent trouver la vérité, sans pouvoir se flatter de la rencontrer. Dans ces occasions délicates

où les passions déroutent si souvent l'équité la plus clairvoyante, une société dévouée par les motifs les plus sacrés à faire triompher la vérité, pourrait rendre des services essentiels, soit en la faisant parvenir indirectement aux agents de l'autorité, soit en entrant en correspondance avec eux, s'ils appartenaient à l'ordre, ce qui peut arriver aisément.

Les limites de l'Etat ne pourraient borner l'activité de cette seconde classe, et les Frères des différentes nations pourraient quelquefois, par un accord de zèle, opérer les plus grands biens. — Il n'est pas nécessaire de détailler tout le parti qu'on pourrait tirer d'une pareille institution : la chose est sensible par elle-même. On ajoutera seulement le projet des règlements principaux qui sembleraient nécessaires pour lui donner toute sa perfection, et prévenir tous les abus.

1^o Aucun maçon ne pourrait parvenir au deuxième grade avant trente ans révolus, ni jouir d'une voix délibérative avant trente-cinq.

2^o Tout maçon admis à ce grade s'engagerait solennellement à ne jamais refuser, sous quelque prétexte que ce soit, les instructions ou les remontrances de ses Frères

sur le bien public ou particulier, *quel que soit l'emploi civil qu'il occupe ou qu'il puisse occuper à l'avenir* ; sauf à lui néanmoins de faire des dites remontrances l'usage qu'il jugera convenable, et même de n'y avoir aucun égard, parce qu'il est citoyen et homme public avant d'être maçon, et qu'il ne doit rendre compte à personne des volontés du gouvernement dont l'exécution lui est confiée.

3^o Jamais la société n'accordera sa protection à l'ambition d'un Frère, et quelles que fussent ses relations et ses liaisons, elle se rappellerait que cabaler n'est pas faire le bien. Au surplus, comme on ne dispute point à un Frère puissant le droit de recommander un autre Frère pour un emploi ou autre chose pareille, lorsque les prétentions de ce dernier sont légitimes, il paraît qu'on ne devrait pas refuser le même droit au corps entier, mais il faudrait en user bien sobrement, car dans ce genre l'abus est infiniment près du bien.

L'UNION DES ÉGLISES

L'autre objet du 2^e grade ou de la 2^e classe serait dans le système proposé : *la réunion des différentes sectes chrétiennes*. — Il serait bien temps, Monseigneur, d'effacer la honte de l'Europe et de l'esprit humain. A quoi nous sert de posséder une religion divine, puisque nous avons déchiré *la robe sans couture* et que les adorateurs du Christ, divisés par l'interprétation de sa loi sainte, se sont portés à des excès qui feraient rougir l'Asie ? Le mahométisme ne connaît que deux sectes ; le christianisme en a trente — et, comme si nous étions destinés à nous déshonorer tour à tour par les excès opposés, après nous être égorgés pour nos dogmes, nous sommes tombés sur tout ce qui concerne la religion dans une indifférence stupide que nous appelons *tolérance*. Le genre humain est avili. La terre a fait divorce avec le ciel. Nos prétendus sages, ridiculement fiers de quelques découvertes enfantines, dissertent sur l'air fixe, volatilisent le diamant, apprennent aux plantes combien elles doivent durer, se pâment sur une petite

pétrification ou sur la trompe d'un insecte, etc. Mais ils se gardent bien de déroger jusqu'à se demander une fois dans leur vie ce qu'ils sont et quelle est leur place dans l'univers.

O curvæ ad terras animæ et cœlestium inanes !¹

Tout est important pour eux excepté la seule chose importante. Emportés par un fanatisme mille fois plus condamnable que celui contre lequel ils ne cessent de crier, ils frappent indifféremment sur la vérité et sur l'erreur, et ne savent attaquer la superstition que par le scepticisme. Imprudents ! qui se croient appelés à sarcler le champ des opinions humaines et qui arrachent le froment de peur que l'ivraie ne leur échappe. Ils ont guéri nos préjugés, disent-ils... Oui, comme la gangrène guérit les douleurs.

Dans cet état des choses, ne serait-il pas digne de nous, Monseigneur, de nous proposer *l'avancement du Christianisme comme un des buts de notre ordre* ? Ce projet aurait deux parties, car il faut que chaque communion

1. Traduction : O âmes courbées vers la terre et insoucieuses des choses célestes. — Perrot

travaille par elle-même et travaille à se rapprocher des autres. Sans doute cette entreprise paraîtra chimérique à bien des Frères : mais pourquoi ne tenterions-nous pas ce que deux théologiens (Bossuet et Molanus) tentèrent dans le siècle passé avec quelque espérance de succès ? *Le moment est encore plus favorable*, car les systèmes empoisonnés de notre siècle ont au moins produit cela de bon que les esprits, à peu près indifférents sur la controverse, peuvent se rapprocher sans se heurter. Il faut être de nos jours versé dans l'histoire pour savoir ce que c'est que l'*Antéchrist* et la *Prostituée de Babylone*. Les théologiens ne dissertent plus sur les *cornes de la Bête*. Toutes ces injures apocalyptiques seraient mal reçues aujourd'hui. Chaque chose porte son nom. Rome même s'appelle Rome, et le Pape, Pie VI.

V. A. S. est encore suppliée d'observer que jamais cette réunion n'aura lieu tant qu'elle se traitera publiquement. La religion ne doit plus être considérée de nos jours que comme une pièce de la politique de chaque État, et cette politique est d'un tempérament si irritable ! Dès qu'on la touche du bout du doigt, elle entre en convulsion. *L'orgueil théologique* fera naître de

nouveaux obstacles en sorte que cette grande entreprise ne peut se préparer que sourdement. Il faut établir des comités de correspondance composés surtout des prêtres des différentes communions que nous aurons agrégés et initiés. Nous travaillerons lentement mais sûrement. Nous n'entreprendrons aucune conquête qui ne soit propre à perfectionner le *Grand Œuvre*. Il faudrait bien se garder de mettre le feu à la mine avant d'être sûrs de l'effet : — et, comme, suivant l'expression énergique d'un ancien Père, l'univers fut autrefois surpris de se trouver *arien*, il faudrait que les chrétiens modernes se trouvassent surpris de se voir réunis.

Il n'est pas douteux que l'ouvrage devrait commencer ¹ *par les catholiques et les luthériens d'Augsbourg*, dont les symboles ne diffèrent pas prodigieusement. Quant aux calvinistes, s'ils sont de bonne foi, ils doivent convenir qu'ils ont étrangement défiguré le christianisme. Ainsi *c'est à eux de nous faire des sacrifices*.

1. Plus tard, pendant son séjour en Russie, Maistre envisagera particulièrement le rapprochement entre Rome et les Églises orientales, rapprochement qu'il considérera comme une condition du salut de la Russie, comme le seul moyen d'éviter à ce pays une révolution terrible et de le régénérer. Beaucoup d'esprits russes pensent de même aujourd'hui que ce qui manque à la masse des moujicks c'est un clergé décent et instruit tel que l'union à Rome pourrait en établir.

Tout ce qui peut contribuer à l'avancement de la religion, à l'extirpation des opinions dangereuses, en un mot à élever le trône de la vérité sur les *ruines de la superstition et du pyrrhonisme*, sera du ressort de cette classe ; ce qui suppose nécessairement que la profession de foi requise dans ce 2^e grade doit être plus ample que la première. Nul Frère ne doit donc y être admis sans avouer hautement *la divinité du Christ* et la vérité de la révélation qui en est la suite.

LE CHRISTIANISME TRANSCENDANT

(TROISIÈME GRADE)

Enfin nous voici arrivés au 3^e grade qui a pour objet *le Christianisme transcendant*. Il paraît certain que la plupart des Frères que leurs lumières et leurs talents auront rendus propres au deuxième grade passeront infailliblement au troisième, parce que tout homme entraîné vers la croyance chrétienne sera nécessairement ravi *de trouver la solution de plusieurs difficultés pénibles dans les connaissances que nous possédons*¹.

Les Frères admis à la classe supérieure auront pour objet de leurs études et de leurs réflexions les plus profondes, les recherches de fait et les connaissances métaphysiques. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner jusqu'à quel point on peut établir par le simple raisonnement la vérité de la doctrine que nous professons. Mais il n'est pas douteux que les découvertes de faits peuvent nous fournir les plus grands motifs de crédibilité. *Tout*

1. On voit que Joseph de Maistre voyait dans les sciences ésotériques un moyen d'expliquer, de justifier ou d'approfondir les dogmes de la religion catholique.

est mystère dans les deux Testaments, et les élus de l'une et l'autre loi n'étaient que de *vrais initiés*. Il faut donc interroger cette vénérable Antiquité et lui demander comment elle entendait les *allégories sacrées*. Qui peut douter que ces sortes de recherches ne nous fournissent des armes victorieuses contre les écrivains modernes qui s'obstinent à ne voir dans l'Écriture que le *sens littéral*?¹ Ils sont déjà réfutés par la seule expression des *Mystères de la Religion* que nous employons tous les jours sans en pénétrer le sens. Ce mot de *mystère* ne signifiait dans le principe *qu'une vérité cachée sous des types par ceux qui la possédaient*². Ce ne fut que par extension et pour ainsi dire par corruption qu'on appliqua depuis cette expression à *tout ce qui est caché ; à tout ce qu'il est difficile de comprendre*. C'est dans ce sens que nous disons maintenant que la génération est un *mystère* et que Marc-Aurèle disait autrefois que « la mort est ainsi que la naissance un *mystère de la nature*. »³

1. Deux théologiens anglais ont lutté doctement sur ce point essentiel. — V. Middleton's *Allegorical and literal interpretation*; — et Shuckford's *The creation and fall of man*. (Note de Maître.)

2. Il ne paraît pas qu'on puisse raisonnablement contester l'opinion de l'abbé Pluche qui dérive le $\mu\sigma\tau\epsilon\rho\iota\sigma\upsilon\upsilon$ des Grecs de *mistar*, *mistor* ou *mistarim*, expressions qui signifient en phénicien *velamen*, *abscosis*, *latibulum*. (*Hist. du ciel*, t. I, p. 404, in-8°). (Note de Maître.)

3. *Pensées*, chap. 36, par. 1. (Note de Maître.)

C'est par cette raison que ce terme de *Mystère* n'étant plus assez significatif au gré de l'Église latine, elle inventa celui de *Sacrement* pour l'appliquer aux *sept Mystères par excellence*.¹

Il paraîtra peut-être infiniment probable à V. A. S. que si nos théologiens voulaient bien réfléchir attentivement que les mots de *Mystère*, de *Sacrement*, de *Signe* et de *Figure* sont rigoureusement synonymes, ils nous conduiraient bientôt à signer un accord sur un des points qui divisent nos deux communions.

Il semble donc qu'on n'a besoin que d'un dictionnaire étymologique pour réfuter les partisans de la *lettre*. Mais comment pourraient-ils résister au sentiment unanime des premiers chrétiens qui *tenaient tous pour le sens allégorique*. Sans doute ils poussèrent ce système *trop loin*, mais comme, suivant la remarque de Pascal, les faux miracles prouvent les vrais, de même l'abus des explications allégoriques annonce que cette doctrine avait une racine réelle que nous avons trop perdu de vue.

1. De là vient qu'on a confondu quelquefois les mots de *Mystère* et de *Sacrement*, et que la Vulgate a fait naître une équivoque en traduisant το Μυστήριον τουτο de saint Paul par *sacramentum hoc* V. Ep. ad Ephes., V, 32). (Note de Maîtres.)

De quel droit peut-on contredire *toute l'Antiquité ecclésiastique* qui nous laisse entrevoir tant de vérités cachées sous l'écorce des allégories ? « Les anciens interprètes de l'Église, nous dit saint Anastase le Sinaïte, ont envisagé le récit de Moïse sur l'ouvrage des six jours d'une manière allégorique et ils ont relevé diverses hérésies nées uniquement de ce qu'on avait trop pris à la lettre ce que la Genèse rapporte de Dieu et du Paradis terrestre¹. » Un autre écrivain ecclésiastique dit de même que « quelques hérétiques avaient soutenu qu'on ne devait pas donner au Vieux Testament un sens mystique et allégorique différent de celui qu'offrent les choses mêmes, mais que, si l'on suivait leur opinion, il en résulterait nécessairement une foule d'absurdités... qu'on doit expliquer les livres du Vieux Testament, non seulement d'une manière littérale, mais aussi d'une manière figurée et allégorique et en découvrir le vrai sens². »

Il est encore très remarquable que sur cet article la Synagogue ne pensait pas autre-

1. V. *Biblioth. des Pères*, in-fol., Paris, 1589, t. I, col. 269. (Note de Maistre.)

2. Moïse Bar Cepha, évêque de Beth-Raman et de Beth-Ceno en Syrie ; — *ibid.*, col. 409. (Note de Maistre.)

ment que l'Église. — L'historien Josèphe¹ nous avertit avant de traiter des antiquités de sa nation que « Moïse s'est expliqué allégoriquement lorsque son objet l'a demandé ; qu'il s'est aussi servi d'allégories quoiqu'avec beaucoup de retenue, et qu'il n'a dit à découvert que ce qui ne devait pas être caché ; en sorte qu'on s'engagerait à un long travail si l'on voulait démêler tout ce qui, dans ses livres, est relatif à ces différents objets. »

Mais un témoignage de tout autre poids, c'est celui du plus savant et du plus illustre des rabbins, de ce fameux Maïmonide surnommé *Moses Ægyptiacus*². « Ne vous laissez pas séduire, nous dit-il, par tout ce que les Sabéens racontent sur le premier homme, sur le Serpent, sur l'Arbre de la Science du bien et du mal, sur les vêtements qui n'avaient point encore été en usage, et ne pensez pas que ces objets aient réellement existé de cette manière. Jamais ils ne furent dans la nature des choses. Avec la plus légère attention vous apercevrez la fausseté de tout ce qu'ils disent à cet égard,

1. Préface des *Antiquités judaïques*. (Note de Maistre.)

2. « Le Moïse Égyptien ». Né à Cordoue, Maïmonide passa en effet la plus grande partie de sa vie en Égypte, où il fut le médecin de Saladin, et mourut en 1209.

et qu'ils n'ont imaginé qu'après avoir eu connaissance de notre loi et de l'histoire de la création ; car ils la prirent dans le sens littéral et ils en forgent ces fables... L'on ne doit pas avec le vulgaire prendre à la lettre tout ce qui est contenu dans le *Bereshit*¹ ou l'histoire de la création. Sans cela les sages ne l'auraient pas enveloppée de tant de paraboles avec tant de soin, et ils n'auraient pas été si attentifs à empêcher qu'on en parlât à la populace ignorante. Car en la prenant dans le sens littéral, il en résulte des préjugés qui dégradent la nature divine, qui renversent les fondements de la loi, qui font naître les hérésies². »

Quel vaste champ ouvert au zèle et à la persévérance des G. P...!³ Que les uns s'enfoncent courageusement dans les études d'érudition qui peuvent multiplier nos titres et éclaircir ceux que nous possédons. Que d'autres que leur génie appelle aux contemplations métaphysiques cherchent dans la nature même des choses les preuves de notre

1. La *Genèse*.

2. Rabi Maimonide, *Mor. Nevoche*, part. II, ch. 29, p. 3. Toutes ces citations sont tirées du *Monde Primitif : Génie allégorique des Anciens*, p. 45 et 46. (Note de Maistre.) — Il s'agit une fois de plus du grand ouvrage du théosophe Court de Gébelin.

3. Grands Profès, sans doute.

doctrine. Que d'autres enfin (et plaise à Dieu qu'il en existe beaucoup!) nous disent ce qu'ils ont appris de *cet Esprit qui souffle où il veut, comme il veut et quand il veut.*

Mais que sommes-nous ? D'où viennent nos instructions ? Jusqu'à quel point cette question peut-elle nous intéresser ? Y a-t-il d'autres sociétés qui possèdent nos connaissances en tout ou en partie ? etc... Ici ma plume tombe et, plein de respect et de confiance pour mes Maîtres, j'attends leur décision sans les prévenir.

LE GOUVERNEMENT DE L'ORDRE

L'unique chose qu'on se permette ici de désirer hautement, c'est une règle sage et sévère pour prévenir l'esprit de prosélytisme, si voisin du zèle que le zèle même, s'il est raisonnable, doit se défier de lui et solliciter la loi. Deux précautions paraissent nécessaires indépendamment des autres : 1^o il faut fixer un âge pour la profession et ne jamais déroger à la règle ; 2^o il faut que l'admission à la profession soit la suite de la détermination d'une Société quelconque. Si les individus reçoivent par malheur le pouvoir de transmettre nos connaissances de leur propre mouvement, tout est perdu.

Mais lorsque le Convent aura décidé que l'ordre maçonnique doit subsister (car probablement on décidera ainsi), quelle forme de gouvernement devons-nous adopter ? Il est inutile de s'arrêter au gouvernement absolu d'un seul puisqu'il paraît que tous les Frères le rejettent de concert. Plusieurs penchent pour la forme démocratique ; mais, l'on ose assurer qu'elle a peut-être plus d'inconvénients. Il suffira d'observer que jamais

la démocratie n'a pu s'établir et subsister que dans les petits états, et indépendamment de la preuve de fait, la chose est claire par elle-même. Or il n'est pas douteux que l'ordre maçonnique doit être considéré comme un vaste gouvernement. Nous sommes déjà assez divisés par la distance des lieux, par la diversité de langues, de cultes, d'usages, de préjugés. Si nous allons encore adopter un gouvernement qui nous cantonne chacun chez nous, tous les maçons ne seront qu'un tas de sable sans chaux, et dépourvus de toute consistance en Europe. Il y aura des *maçons* et point d'*ordre maçonnique*.

Il faut donc qu'il y ait un point de réunion, un centre où tous les rayons aillent aboutir. Et pour marcher droit entre les dangers de la tyrannie et ceux de l'anarchie, il paraît tout à fait convenable de se déterminer pour le gouvernement d'un seul modifié par d'autres pouvoirs. Cet arrangement sera d'autant plus sage que par une foule de raisons trop claires pour avoir besoin de détail, les abus de ce gouvernement ne peuvent avoir lieu parmi nous. Si l'on voulait un excellent modèle d'un régime de cette espèce, on le trouverait dans l'autorité que le Pape exerce sur les églises catholiques.

On ne croit pas qu'il soit possible d'imaginer rien de mieux. Bien entendu qu'on entend parler que des pays où cette puissance est resserrée dans de justes bornes, tels que la France, l'Autriche depuis peu de temps, et le pays où ceci est écrit ¹.

Qu'on fasse signer une capitulation à chaque chef général de l'ordre ; rien ne paraît plus juste. Mais qu'il soit nécessaire de lui donner un conseil dans le sens que quelques Frères attachent à ce mot, c'est de quoi on prend la liberté de douter. Peut-être vaudrait-il mieux lui laisser la liberté de se choisir tels aides qu'il juge à propos. Il n'y a pas de plus grands artisans de dissension que ces conseillers forcés. Dès que le chef général ne pourra faire aucune loi sans notre concours (comme nous ne pouvons en faire sans le sien), il paraît que les Frères peuvent être tranquilles.

On sent que l'établissement de ce chef entraînera un inconvénient : c'est que la multitude de titres et de documents de toute

1. Les états de la Maison de Savoie. — Il est curieux de voir dès cette époque Maistre présenter le gouvernement de l'Église romaine comme un modèle et un juste milieu. Notons d'ailleurs qu'il insiste alors davantage sur les « justes bornes » qu'il faut imposer à cette puissance. Maistre était magistrat et par conséquent plus ou moins « gallican » comme les membres des Parlements de l'époque.

espèce qui se trouveront amoncelés dans le lieu de sa résidence deviendront inutiles ou causeront de grands embarras à chaque changement. Mais cet inconvénient serait bien plus considérable dans le système démocratique. D'ailleurs on pourrait le diminuer infiniment en arrêtant que le premier siège ne sortira pas de la même contrée. *L'orgueil national* pourra se révolter à cette proposition ; mais il aura tort, à ce qu'il paraît ; et, si l'on voulait croire sur ce sujet des gens parfaitement désintéressés qui tiennent à la France par la langue, à l'Italie par le gouvernement, et qui ne sont pour ainsi dire d'aucune nation¹, on déférerait cet honneur *aux bons Germains, peuple singulièrement sage, réfléchissant, réservé (sauf à l'assaut)*, et qui mérite à présent comme autrefois deux éloges presque toujours contradictoires : *Gentis non astutæ nec callidæ... multum rationis et solertiæ*².

1. Précisément les Savoyards ou, comme l'on disait alors, les Savoisiens.

2. Tacite, *De morib. germ.*, 22, 29. (Note de Maistre.) — Cette germanophilie, curieuse à constater chez Maistre lequel détestait l'Autriche, le machiavélisme de son gouvernement et la tyrannie qu'elle exerçait en Italie, tient sans doute à l'influence considérable alors de l'Allemagne au point de vue maçonnique. — La phrase de Tacite signifie : raco sans ruse et sans fourberie, mais très sage et habile.

RÉFORMES PROPOSÉES

A l'égard du code, il est impossible dans le moment de le *faire*, il suffit de le *projeter*. Ce projet doit être en *français* parce que *c'est la langue de l'univers*, et que, si l'on en choisit une autre, il arrivera que, hors des limites du peuple qui la parle, le code ne sera entendu dans chaque district que par deux ou trois littérateurs. L'ouvrage ébauché (car on ne peut rien faire de mieux) sera imprimé et distribué, non pas encore pour obliger strictement, mais seulement pour être examiné et observé *sauz inconvénient*. On chargera quelques Frères dans chaque grande loge de rédiger les observations que pourront suggérer les circonstances, les inconvénients non prévus, en un mot, tout ce qu'il paraîtra nécessaire d'ôter, d'ajouter ou de changer, et de toutes ces observations réunies et transmises dans quelques années au Sérénissime Grand Supérieur, il résultera un code aussi parfait que la faiblesse humaine le permet. Ceux qui pensent qu'on peut faire de bonnes lois autrement n'en ont guère lu.

Mais quel que soit le degré de perfection où il est possible de porter actuellement l'ouvrage projeté, il n'y parviendra pas certainement à moins qu'il ne sorte de la tête d'un seul homme, comme Minerve sortit de celle de Jupiter. Ce n'est pas sans raison que le grand restaurateur de la philosophie ¹ méprisait tous les ouvrages à *pièces rapportées*. Il est certain que dans tout ce qui exige un ensemble, vingt génies feront plus mal qu'un seul homme doué seulement d'un sens droit. Que tous les Frères proposent donc leurs idées, mais qu'un seul enfante le plan et lui subordonne les détails ; autrement l'infortuné rédacteur, réduit à coudre des lambeaux, fera mal avec beaucoup de peine.

... *Infelix operis summâ, quia ponere totum nesciet...* ²

Si l'on voulait s'étendre sur les différentes lois convenables pour assurer la durée et le lustre de l'ordre, l'ouvrage serait immense. On peut cependant dire un mot des principales.

I. — D'abord il en est une qui paraît si

1. Descartes, *Méthode*. (Note de Maistre.)

2. Horace. *Traduction* : ... malheureux pour l'ensemble de son ouvrage, parce qu'il ne saura pas le composer.

essentielle, si indispensable, qu'il est permis de quitter le ton douteur en la proposant : C'est celle qui fixerait le nombre des maçons dans chaque loge. On ose assurer qu'avec cette loi l'ordre est inébranlable, et que sans elle il sera réduit dans moins de quinze ans au point où il est actuellement. Supposons que ce salutaire règlement soit en vigueur, quelle foule de biens il en résultera ! Attachement des Frères à l'ordre (car tout ce qui est exclusif ou difficile à obtenir flatte prodigieusement l'homme) ; émulation parmi les profanes (une place vacante sera un événement) ; suppression des inconvénients immenses des réceptions multipliées. (Maintenant nous balançons sur le médiocre ou le mauvais ; alors nous n'aurons qu'à choisir entre le bon et l'excellent.) Il faut s'arrêter, car il est impossible de marquer tous les avantages qui naîtraient d'une pareille loi. A la vérité il serait bon d'établir d'autres causes de vacances que la mort : comme vétérance d'un frère parvenu aux derniers grades et qui serait depuis vingt ans dans l'ordre, on pourrait lui donner l'agrément de faire vaquer une place dans le premier grade en faveur d'un sujet agréé de la loge.

II. — Dans toute société il faut des peines ;

formons par la pensée une échelle des différentes fautes dont le maçon pourra se rendre coupable depuis l'imprudencè légère jusqu'au délit. Imaginons une autre échelle de peines, depuis l'amende de quelque monnaie jusqu'à la diffamation formelle dans tout l'ordre. Divisons ensuite les fautes comme les peines en trois classes, et statuons que chaque loge pourra de sa seule autorité infliger les peines de la première catégorie ; que celles de la seconde ne pourront être décernées qu'avec le concours du Directoire Écossais ; que celle de (la) troisième enfin ne pourront l'être que de l'autorité du Grand Supérieur. Ajoutons que celui-ci, dans le cas où il aurait refusé d'autoriser le décret qui condamne aux troisièmes peines, ne pourrait empêcher le Directoire Écossais d'infliger les secondes, et que le Directoire Écossais à son tour, sera gêné de la même manière à l'égard des préfectures pour les peines du premier degré. Peut-être trouvera-t-on que les choses seraient assez bien balancées de cette façon. Quant à la liberté pleine et entière à chaque accusé de se défendre dans les trois suppositions, il n'est pas nécessaire d'en parler.

L'inconvénient d'irriter un coupable condamné et d'exposer les secrets est inévitable.

Mais, 1^o s'il est du premier grade, qu'il aille dire, s'il veut, que nous allons dans tous les galetas chercher les malheureux la bourse à la main et qu'il n'a pas voulu être complice dans ces horreurs. 2^o Il n'est pas probable qu'un Frère admis aux grades avancés avec les précautions ci-devant indiquées se rende coupable de fautes qui nécessitent les dernières rigueurs. 3^o *Dans quelques années nous serons en état de faire taire ce Frère, ou nous ne serons rien*¹.

III. — Il est nécessaire que les loges provinciales ou ambulantes ne possèdent jamais que le premier grade et que *les hautes connaissances ne descendent pas au-dessous des grandes loges*, enfin que les rédacteurs du code commencent à se graver trois mots dans la tête avant de commencer l'ouvrage : *Omne promiscuum sordescit*².

IV. — Il ne faut jamais admettre les autres maçons³ à nos assemblées. Qu'y viendraient-ils faire ? Nous gêner, émousser la curiosité qui pourrait les attirer à nous et apprendre à singer nos cérémonies. —

1. Cette remarque est suggestive. Ce que nous savons du caractère de Maistre et de ses idées sur les sociétés secrètes ne nous permet pourtant pas de l'interpréter dans un sens romantique.

2. « Tout ce qui est vulgarisé se dégrade. »

3. D'un autre rite que l'Écossais.

Mais comme il convient d'augmenter toujours plus la bonne opinion de notre ordre que nous avons déjà le bonheur d'inspirer, et qu'il convient d'ailleurs de maintenir nos banquets ou *agapes* fraternelles, rien n'empêche que nous n'invitions de temps à autre non seulement d'autres maçons, mais des profanes distingués qui nous paraîtront mériter cette civilité. Nous aurons pour la loge de banquet un rituel court, intéressant et sans conséquence, qui annoncera notre respect pour l'Auteur de tout don, notre dévouement à nos maîtres et notre amitié fraternelle. On peut se servir du rituel actuel, ou le perfectionner. Mais il faut sur cet article des lois somptuaires très rigoureuses et borner strictement les invitations au nombre de deux ou trois.

V. — Les finances sont un objet de la plus grande importance. Tout le monde est d'accord qu'aucun particulier ne doit trouver dans l'ordre un avantage pécuniaire. Mais prenons garde aussi qu'on n'aille point appliquer cette règle au corps entier, et que l'avarice ne prenne le masque du désintéressement. V. A. S. est très humblement suppliée de tenir la main à ce qu'on ne diminue ni les redevances annuelles ni le prix des grades.

Nous souhaiterions plutôt les voir augmenter. Que serons-nous sans finances et comment nous rendrons-nous recommandables sans richesses ? C'est précisément parce que nous ne voulons pas multiplier les réceptions qu'il faut les rendre chères. C'est à nous qu'il est permis d'être attachés à l'argent puisque chaque Frère ne s'enrôle que pour le répandre, et que nous n'en voulons que pour faire le bien. Du reste chaque loge doit être maîtresse de sa caisse et ne payer aux associations supérieures que les frais indispensables, comme correspondance, voyage pour l'utilité commune, etc... Mais quant au tableau des caisses, les Directoires ne peuvent le refuser au Grand Supérieur, ni les Préfectures aux Directoires ; autrement il n'y aurait plus de subordination. Il serait même bon d'exiger de chaque association le tableau raisonné de ses dépenses pour s'assurer de quelle manière et dans quelles vues les fonds sont employés.

LE SERMENT MAÇONNIQUE

VI. — Il paraît absolument nécessaire qu'avant d'être admis à un grade quelconque, le candidat prête deux serments ; car il faut qu'il s'engage d'abord à ne pas révéler¹ le contenu de la formule du serment affecté à chaque grade, en cas qu'il ne jugeât pas à propos de le prêter ; et, s'il persiste après avoir fait ses réflexions sur la formule qui lui sera communiquée, il prêtera le deuxième serment, savoir celui du grade. On croit cette précaution nécessaire pour ne rien faire légèrement.

Quoiqu'il n'y ait point de difficultés, comme on l'a dit, sur la légitimité du serment, en tant qu'il nous oblige à des actions louables et utiles, il fait naître néanmoins une question de morale des plus délicates, en tant qu'il nous oblige au secret. Cette question, qu'on ne doit pas déguiser, consiste à savoir si nous pouvons licitement jurer de *cacher quelque chose même à la puissance*

1. Le manuscrit porte : relever, par erreur. — Sur la question du serment, cf. aussi ci-dessus, p. 88.

*civile qui nous interrogerait en jugement*¹. On peut néanmoins soutenir : 1^o que le droit naturel est antérieur au droit civil et même au droit politique ; 2^o que le secret est de droit naturel parce qu'il est le lien de la confiance, grande base de la société humaine ; 3^o que dès que nous sommes sûrs dans notre conscience que le secret maçonnique ne contient rien de contraire à la religion et à la patrie, il ne concerne plus que le droit naturel, et que nous ne sommes pas mieux obligés de le révéler au gouvernement que le secret de nos amis que nous pouvons refuser aux tribunaux suivant les moralistes philosophes. Au surplus on désirerait voir cette question traitée par les Frères réunis, avec plus d'étendue qu'on ne peut le faire ici.

Telles sont, Monseigneur, les réflexions qu'on soumet très humblement aux lumières de V. A. S. Vous avez provoqué vous-même, Monseigneur, la liberté qu'on vient de prendre ; et vous ne pouvez trouver étrange

1. Aussi Benoît XIV n'a pas manqué d'attaquer la place par le côté faible. — « Quasi liceat, dit-il, alicui cujuslibet promissionis aut juramenti obtentu se tueri quominus a legitimâ potestate interrogatur omnia tateri teneatur. » * Bulla, 15 kal. jan. 1751. (Note de Maistre.)

* Traduction : ... Comme s'il était permis, sous le couvert d'une promesse ou d'un engagement quelconque, d'estimer qu'on n'est pas tenu de tout déclarer à l'autorité légitime qui vous interroge...

que, dans l'âge encore où les sentiments sont vifs et impérieux ¹, on n'ait pu se refuser la jouissance d'entretenir le grand Ferdinand. Daignez, Monseigneur, recevoir avec bonté cet essai informe, tracé à la hâte, et qui ne peut avoir auprès de V. A. S. d'autre mérite que celui de l'intention. Si l'on s'est permis des longueurs sur quelques points intéressants, c'est que le zèle est parleur quand la bonté l'interroge.

Chambéry, 15 juin 1782.

¹ Maître avait alors 29 ans.

TABLE DES MATIÈRES

<i>INTRODUCTION</i>	7
I. — LES ŒUVRES INÉDITES DE JOSEPH DE MAISTRE	7
II. — LA FRANC-MAÇONNERIE AU XVIII ^e SIÈCLE..	11
III. — LA FRANC-MAÇONNERIE ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE	26
IV. — OCCULTISME ET CHRISTIANISME	33
V. — AMPLEUR DE LA PENSÉE MAISTRIENNE. SON MYSTICISME.....	39
 <i>MÉMOIRE ADRESSÉ PAR JOSEPH DE MAISTRE AU DUC FERDINAND DE BRUNSWICK-LUNEBOURG.....</i>	 47
LES ORIGINES DE LA FRANC-MAÇONNERIE.....	55
LES SUPÉRIEURS INCONNUS.....	62
LES TEMPLIERS.....	64
LES MYSTÈRES ANTIQUES.....	69
LE RECRUTEMENT DES LOGES.....	83
CÉRÉMONIES ET RÉGLEMENTS.....	87
L'INSTRUCTION DES GOUVERNEMENTS.....	97
L'UNION DES ÉGLISES.....	100
LE CHRISTIANISME TRANSCENDANT.....	105
LE GOUVERNEMENT DE L'ORDRE.....	112
RÉFORMES PROPOSÉES.....	116
LE SERMENT MAÇONNIQUE.....	123